



PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2009

Decembre 2008
Tunis

African Water Facility | Facilité africaine de l'eau

African Development Bank | Banque africaine de développement

BP 323 – 1002 Tunis Belvédère - Tunisie
Tel : + 216 71 102 055 Fax: + 216 71 103 744
E-mail: africanwaterfacility@afdb.org
www.africanwaterfacility.org

Facilité africaine de l'eau
Administrée par la Banque africaine de développement
Angle de l'avenue du Ghana et des rues Pierre de Coubertin, Hedi Nourira
BP 323 – 1002 Tunis Belvédère (Tunisie)
Tél. : + 216 71 102 055 – Fax : + 216 71 103 744
E-mail : africanwaterfacility@afdb.org
Site Internet : www.afdb.org/awf

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	3
1 INTRODUCTION	1
PARTIE I : PLAN DE TRAVAIL ET PROGRAMME DE FINANCEMENT INDICATIF	1
3 RÉSULTATS DE 2008	1
4 PLAN DE TRAVAIL 2009	3
3.1 RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR DE L'EAU	3
3.2 INVESTISSEMENTS POUR REpondre AUX BESOINS EN EAU	4
3.3 RENFORCEMENT DE LA BASE FINANCIERE	5
3.4 MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'EAU.....	6
3.5 ACTIVITES ORGANISATIONNELLES	7
5 PROGRAMME DE FINANCEMENT INDICATIF POUR 2009	9
PARTIE II : BUDGET DE LA DOTATION EN PERSONNEL ET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES	11
6 BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES	11
7 DOTATION EN PERSONNEL ET DEPENSES ADMINISTRATIVES	13
7.1 DEPENSES FINANCEES PAR LE FONDS DE LA FAE.....	13
7.2 SOUTIEN DE LA BAD A LA FAE.....	15
7.3 CONTRIBUTIONS DES DONATEURS EN MATIERE D'ASSISTANCE TECHNIQUE	16
7.4 APERÇU DU BUDGET DE DOTATION EN PERSONNEL ET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES	16
PARTIE III : BESOINS EN RESSOURCES FINANCIERES	17
8 PROFIL DES ENGAGEMENTS ET DES DECAISSEMENTS	17
9 PROMESSES DE DONs ET VERSEMENTS AU FONDS SPECIAL DE LA FAE	18
10 ANALYSE DES BESOINS EN RESSOURCES	19
11 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	20
ANNEXE I : PRÉVISIONS DE PROJETS DANS LE PORTEFEUILLE EN 2009	I
ANNEXE 2 : PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA FAE	V
ANNEXE III : ÉTAT DE LA DOTATION EN PERSONNEL ET RECRUTEMENT PLANIFIÉ EN 2009	VI
ANNEXE IV : BUDGET DES DÉPENSES ET DES DÉCAISSEMENTS DE LA FAE	VIII
ANNEXE V : PLAN DE DÉCAISSEMENT DE LA FAE	IX
ANNEXE VI : PROGRAMME OPERATIONNEL 2009-2011	X

SIGLES

AEPA	Alimentation en eau potable et assainissement
AMCOW	Conseil des ministres africains chargés de l'eau
AMCOW TAC	Comité consultatif technique de l'AMCOW
AT	Assistance technique
BAD	Banque africaine de développement
CER	Communautés économiques régionales
CME	Conseil mondial de l'eau
FAE	Facilité africaine de l'eau
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GRET	Gestion des ressources en eau transfrontalières
GWP	Partenariat mondial de l'eau
IAEAR	Initiative pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement en milieu rural
I&C	Information et connaissances
JMP	Programme commun de suivi (entre l'UNICEF et l'OMS)
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement en Afrique
OBF	Organisation de bassin fluvial
ODM	Objectifs de développement du millénaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OWAS	Département de l'eau et de l'assainissement (de la BAD)
PMR	Pays membre régional
RAOB	Réseau africain des organisations chargées des bassins
S&E	Suivi et évaluation
UE	Union européenne
WWF	Forum mondial de l'eau

RÉSUMÉ

1. L'objectif de ce document est d'obtenir l'approbation par le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement du Plan de travail et du Budget des dépenses administratives de la Facilité africaine de l'eau (FAE) pour 2009. Ce document comporte trois parties principales : la première partie traite du plan de travail et du programme de financement indicatif pour 2009. La deuxième partie traite du budget des dépenses administratives et de personnel pour 2009. Et la troisième partie présente les besoins en ressources financières. Ce document Plan de travail et Budget 2009 repose sur la révision du Programme opérationnel triennal fourni en annexe VI. Ce programme correspond aux progrès attendus sur la période de 2009 à 2011, d'après l'expérience acquise à ce jour par la Facilité.

2. Le plan de travail pour 2009 définit les activités opérationnelles qui seront mises en œuvre par la Facilité afin de réaliser son objectif de mobilisation et d'allocation de ressources au financement d'activités de développement de l'eau en Afrique. En 2009, la FAE continuera de privilégier les quatre grands domaines d'intervention, conformément à sa stratégie opérationnelle, avec pour objectif global la création de conditions favorables à une augmentation des investissements dans le secteur de l'eau. La liste des activités prévues et des besoins financiers associés est présentée au tableau 1.

Tableau 1 : Estimation indicative des besoins de financement de projet pour 2009 (en millions d'euros)

Engagements par domaine d'intervention	Projets approuvés en 2008 ¹		Projets à approuver en 2009		
	Nb.	Montant	Nb.	Montant	% du total
Renforcement de la gouvernance de l'eau	7	8,5	6	12,0	36 %
Investissements pour répondre aux besoins en eau	6	8,0	7	11,0	33 %
Renforcement de la base financière	0	0	2	2,0	6 %
Meilleure connaissance de l'eau	2	4,0	5	8,0	24 %
TOTAL Engagements	15	20,5	20	33,0	

1) Les montants pour 2008 correspondent aux engagements effectifs liés aux projets jusqu'à fin septembre, auxquels s'ajoutent les montants estimés pour le restant de l'année.

3. Le budget des dépenses administratives et de personnel pour 2009 présente les coûts qui seront encourus par la Facilité dans la mise en œuvre des programmes et activités. Les provisions budgétaires sont réparties selon trois principales sources de financement : le Fonds spécial de la FAE, le soutien apporté par la BAD à la Facilité et l'assistance technique fournie par les donateurs, tel que présenté dans le tableau 2. Le montant total du budget de dotation en personnel et des dépenses administratives pour 2009 est estimé à 4,34 millions d'euros, correspondant à 5,6 % du portefeuille de projets.

4. Une estimation des besoins en ressources humaines de la Facilité à fin 2009 et des sources de financement correspondantes est également fournie (voir tableau 3). Dans le cadre des présents plans, la FAE disposera, fin 2009, de 20 employés à temps plein dont 16 spécialistes, deux agents administratifs, un coordinateur et un directeur.

Tableau 2 Aperçu du budget de dotation en personnel et des dépenses administratives (en euros)

	2008	2009
Dépenses administratives et de personnel		
FAE		
Dépenses de personnel (prélevées directement sur le compte de la FAE)	0	382,000
Dépenses administratives	925,000	1,544,000
Sous-total	925,000	1,926,000
BAD		
Dépenses de personnel (personnel de la BAD détaché à la FAE)	888,000	943,000
Dépenses administratives (missions, consultants)	183,000	301,000
Dotation aux frais généraux (dépenses de bureau, etc.)	173,000	183,000
Soutien opérationnel (des départements de la Banque)	405,000	410,000
Sous-total	1,649,000	1,837,000
Donateurs		
Assistance technique		
Sous-total	319,000	580,000
TOTAL DEPENSES ADMIN. ET DE PERSONNEL	2,893,000	4,343,000
Total du portefeuille de projets	44,500,000	77,600,000
Dépenses administratives et de personnel par rapport au Portefeuille de projets	6.5%	5.6%

Tableau 3 Plans de dotation en personnel, par source de financement

	Fin 2008	2009
Personnel de Direction (financé par la BAD)	2	2
Spécialistes (effectif total)	7	16
• Financé par la BAD	4	5
• Financé par la FAE	0	5
• Détachements AT	3	6
Personnel administratif (financé par la BAD)	1	2
TOTAL	10	20

5. Afin de réaliser le programme de travail planifié pour 2009, tel qu'il est présenté dans ce document, Les besoins en ressources financières sont estimés à 37,3 millions d'euros (33 millions d'euros pour les engagements opérationnels et 4,3 millions d'euros pour les dépenses administratives et de personnel, en espèces et en nature). Le total des financements disponibles, en considérant que la FAE perçoit tous les fonds promis, s'élève à 38,4 millions d'euros (20 millions d'euros sous forme d'engagements financiers, y compris les intérêts

créditeurs, 2,3 millions d'euros sous forme de contributions en personnel ou administrative des donateurs et de la BAD , et un solde cumulé disponible de 16,9 millions d'euros du budget 2008). Il reste un total de 1,1 million d'euros non affecté. Par conséquent, la FAE devrait disposer des ressources financières adéquates lui permettant de répondre à ses besoins en 2009.

6. Le Plan de travail et Budget 2009 a été examiné et adopté par le Conseil de direction de la FAE lors de sa réunion du 30 octobre 2008 à Tunis, pour soumission au Conseil d'administration de la BAD. Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement est invité à prendre note du Plan de travail pour 2009 et à approuver le Budget 2009 des dépenses administratives et de personnel de la FAE pour un montant de 1 926 000 euros à financer par le Fonds spécial de la FAE.

1 INTRODUCTION

1.1 L'objectif de ce document est de soumettre la proposition du Plan de travail et du Budget des dépenses administratives de la Facilité africaine de l'eau (FAE) pour 2009 au Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) pour approbation. Ce document est divisé en trois parties. La première partie traite du plan de travail et du programme de financement indicatif pour 2009. La deuxième partie traite du budget des dépenses administratives et de personnel pour 2009. Et la troisième partie présente les besoins en ressources financières.

1.2 Le rôle du Conseil de direction de la FAE est d'examiner et d'adopter le Plan de travail et budget annuel avant la soumission au Conseil d'administration de la BAD pour approbation. Ceci est conforme aux Procédures opérationnelles révisées de la Facilité africaine de l'eau (FAE), qui stipulent que les propositions budgétaires de la FAE doivent être soumises à l'approbation du Conseil d'administration de la BAD, après consultation avec le Conseil de direction. À cet égard, ce Plan de travail et ce Budget des opérations de 2009 ont été examinés et adoptés par le Conseil de direction de la FAE à l'occasion de sa réunion du 30 octobre 2008 à Tunis. Les commentaires du Conseil de direction ont été intégrés à ce document.

1.3 Le Plan de travail et le Budget 2009 ont été rédigés conformément à deux documents opérationnels clés de la Facilité africaine de l'eau : la « Stratégie opérationnelle », qui décrit en détail l'orientation stratégique et le programme opérationnel d'ensemble jusqu'en 2025, et le « Programme opérationnel indicatif 2008-2010 ». Ces deux documents ont été approuvés par le Conseil de direction de la FAE lors de la réunion du 31 octobre 2007, conformément à l'Instrument portant création de la FAE. Le Programme opérationnel triennal, figurant en annexe VI, a fait l'objet d'une révision pour la période 2009-2011. Ce programme se veut un plan réaliste fixant les objectifs à atteindre à court terme sur la base de l'expérience acquise à ce jour par la Facilité.

PARTIE I : PLAN DE TRAVAIL ET PROGRAMME DE FINANCEMENT INDICATIF

2 RÉSULTATS DE 2008

2.1 Les points clé des principales réalisations de 2008 sont soulignés ci-après :

- **Projets évalués et supervisés** : Sept projets ont été approuvés, totalisant 8,448 millions d'euros. Huit autres projets (environ 12,04 millions d'euros) sont actuellement en cours d'évaluation. Il est prévu qu'ils soient approuvés d'ici la fin de l'année. Au total, 15 projets devraient avoir été approuvés pour un total de 20,5 millions d'euros. En outre, la mise en œuvre des 28 projets précédemment approuvés se poursuit.
- A fin septembre 2008, 9,4 millions d'euros étaient décaissés, représentant 29% des 32,6 millions d'euros engagés. A fin novembre 2008, les engagements ont plafonné à 32,6 millions d'euros, les décaissements ayant été portés à 12,2 millions d'euros soit 37%.

- **Constitution du portefeuille de projets** : La Facilité a pris des mesures pour accroître le nombre de projets du portefeuille en organisant des missions spécifiques d'identification de projets, en faisant appel aux bureaux extérieurs pour l'aider dans l'identification de projets, et en mettant l'accent sur un examen plus méticuleux du grand nombre de propositions reçues à la lumière des nouvelles procédures d'examen. En conséquence, le portefeuille compte aujourd'hui 23 projets de bonne qualité et 20 autres projets ont été retenus pour admission possible.
- **Évaluations du secteur** : L'évaluation panafricaine du suivi et de l'évaluation du secteur de l'eau et la compilation des dix profils de pays sur la gestion de l'information et des connaissances ont été achevées. Ceci définit les contours d'une approche concertée et coordonnée du suivi du secteur de l'eau en Afrique.

Efforts de sensibilisation et de partenariat : La Facilité africaine de l'eau a pris part à de nombreuses initiatives visant à renforcer ses partenariats et à sensibiliser le public à sa contribution au secteur. On peut citer par exemple : le soutien important apporté à l'organisation de la première Semaine africaine de l'eau qui a eu lieu à Tunis en mars 2008 et l'organisation de manifestations et réunions parallèles relatifs à la Facilité africaine de l'eau ; l'appui fourni au Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) lors du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine qui s'est tenu en Égypte du 30 juin au 1^{er} juillet ; la coordination de la participation africaine à la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm et au 5^e Forum mondial de l'eau. En outre, la FAE est actuellement en train de constituer des partenariats solides avec des organismes de services publics africains dans le cadre de l'initiative du Partenariat des opérateurs de l'eau (WOP-Afrique) dont elle soutient l'établissement et à laquelle elle a proposé un financement de ses programmes. Des efforts sont également déployés pour consolider les partenariats sur la mise en place des programmes GIRE conjointement avec le Partenariat mondial de l'eau, l'UNESCO et l'UICN avec lesquels des discussions ont déjà été engagées.

- **Soutien opérationnel** : Les ateliers de mise en œuvre de projets en Ouganda et en Tunisie ont rencontré un franc succès. Ils ont permis de réunir 72 agents clés issus de 32 unités d'exécution de projets. Le but de ces ateliers était de familiariser les participants avec les politiques et les procédures de la Banque et de la Facilité, en particulier avec les procédures de passation de marchés et de gestion financière. Cette démarche devrait permettre d'améliorer considérablement l'efficacité et l'efficience de l'exécution des projets de la FAE et ainsi d'accroître les taux de décaissement.
- **Mobilisation de fonds à court terme** : des efforts considérables ont été déployés pour obtenir les fonds nécessaires au programme triennal et ont débouché sur des progrès tangibles. Deux des actuels donateurs ont renouvelé et augmenté leur engagement : la Suède (8 millions d'euros) et l'Autriche (300 000 euros). L'Espagne s'est engagée à rejoindre la Facilité avec une contribution de 12 millions d'euros pour la période 2008-2010. L'Algérie a annoncé un engagement de 100 000 euros qui était en voie d'être formalisé au moment de la préparation du Plan de travail et Budget 2009. Le Royaume-Uni a exprimé son intérêt de rejoindre la Facilité africaine de l'eau et d'offrir sa contribution financière. La FAE a organisé une session de travail avec AMCOW TAC afin d'intensifier la mobilisation des ressources pour la Facilité.

3 PLAN DE TRAVAIL 2009

3.0.1 Cette section décrit les principaux domaines opérationnels d'intervention et les catégories de projets, de programmes et d'activités de soutien qui seront entrepris par la Facilité en 2009. Pour chaque domaine d'intervention figure un aperçu des projets déjà identifiés pour approbation, avec en parallèle une indication du nombre de projets à approuver en 2009 et des montants correspondants. Les activités organisationnelles entreprises par la FAE pour coordonner et gérer les activités de la Facilité sont également présentées.

3.0.2 Le programme indicatif est principalement basé sur les projets du portefeuille à approuver en 2009 (voir annexe I), et les projets en cours d'identification. Les allocations programmées ont également été ajustées afin de prendre en compte la distribution des projets pour chaque domaine d'intervention, ainsi qu'il est indiqué dans le Programme opérationnel 2009-2011 (voir annexe VI). Les capacités en ressources humaines de la FAE ont également été pris en considération, en particulier le nombre de spécialistes chargés de l'évaluation et de la supervision des projets (voir section 5) et la combinaison des compétences attendue pour 2009 (voir annexe III). Les principaux indicateurs de performance utilisés pour évaluer les réalisations de la FAE figurent en annexe II.

3.1 RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE L'EAU

3.1.1 La FAE apporte son soutien à une large gamme d'interventions en matière de gouvernance, visant à améliorer l'environnement et à renforcer la gestion des ressources en eau. Pour y parvenir, la FAE continuera en 2009 de mettre l'accent sur la gestion nationale et transfrontalière des ressources en eau.

Gestion nationale des ressources en eau

3.1.2 Il s'agit d'un des principaux domaines d'intervention de la Facilité. Il consiste à consolider ou instaurer des principes et pratiques de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) en assistant les PMR dans le cadre du développement de politiques et stratégies complètes, de cadres législatifs et réglementaires, d'arrangements institutionnels et de processus de planification et d'exécution efficaces. Ainsi, les PMR disposeront d'une capacité accrue pour gérer efficacement leurs ressources en eau sur la base des principes de la GIRE et seront mieux à même d'attirer les investissements nationaux et internationaux nécessaires dans le secteur.

3.1.3 Plusieurs demandes relatives à cette composante ont été examinées et les propositions admissibles, qui représentent un montant total de 4,3 millions d'euros, ont été retenues dans le portefeuille pour évaluation en 2009.

Gestion des ressources en eau transfrontalières

3.1.4 L'objectif global de cette composante est de soutenir le développement commun des eaux partagées au travers de l'approche GIRE. Cet objectif sera atteint en confortant la volonté politique et en favorisant l'élaboration d'un cadre législatif, la promotion de la coopération, la mobilisation des ressources et la planification de programmes de développement communs capables d'attirer les investissements. Ces mesures auront pour effet d'améliorer la gestion des ressources en eau transfrontalières (GRET) en dotant les

organisations régionales de capacités accrues de gestion des ressources en eau transfrontalières dans un cadre de coopération. Les interventions visent en particulier les dix bassins fluviaux/lacs et aquifères partagés qui ont été définis comme prioritaires par l'AMCOW et le NEPAD et qui sont :

- En Afrique de l'Ouest : le Sénégal, le Niger, la Volta ;
- En Afrique centrale : le Lac Tchad, le Congo ;
- En Afrique de l'Est : le Nil (qui comprend le lac Victoria et le bassin de la rivière Kagera) ;
- En Afrique du Sud : le Zambèze, l'Okavango, l'Orange/Senqu ;
- En Afrique du Nord : les aquifères partagés (y compris l'aquifère des grès de Nubie et le Système aquifère du Sahara septentrional).

3.1.5 Les propositions admissibles, qui ont été sélectionnées pour évaluation en 2009 dans le cadre de cette composante, totalisent un budget de 4,7 millions d'euros et sont présentées en annexe I. En outre, la Facilité africaine de l'eau entreprendra des activités liées aux projets sous la forme d'organisation d'ateliers, en faisant appel directement à son personnel et à des consultants. Il est prévu d'organiser en 2009 au moins deux ateliers thématiques sur coordination et l'instauration de consensus autour des bassins fluviaux, impliquant les OBF, les CER et les donateurs.

Amélioration des prestations de services

3.1.6 La FAE encourage un grand nombre d'activités différentes visant à améliorer les services de distribution d'eau et d'assainissement tels que : la mise en place des conditions appropriées par le développement d'un environnement plus favorable aux investissements durables et à une gestion efficace des services ; l'adoption de mesures concrètes pour garantir la satisfaction des besoins des pauvres, par exemple au travers de subventions ciblées visant la réalisation de nouveaux raccordements au service ; la promotion d'une offre de services par une large gamme de fournisseurs et l'amélioration de la performance des prestataires de services. Dans la mesure où il s'agit d'un nouveau domaine d'intervention pour la Facilité, l'identification des projets concernés est toujours en cours. Parmi les projets en discussion actuellement avec des bénéficiaires potentiels, on peut citer l'analyse comparative des services publics africains de distribution d'eau en vue de disposer d'un outil permettant de renforcer leurs capacités opérationnelles et de maintenance, ou encore, le renforcement des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en faveur des pauvres par le biais d'accords de partenariats publics-privés (PPP) opérationnels efficaces et de l'amélioration des politiques et stratégies. La FAE aide également le secrétariat du WOP Afrique nouvellement créé à mettre sur pied un programme de renforcement des capacités et d'amélioration de la performance des services publics en Afrique d'activités de coopération et de réseaux. Au total 3 millions d'euros ont été réservés à ce domaine d'intervention.

3.2 INVESTISSEMENTS POUR REpondre AUX BESOINS EN EAU

3.2.1 La FAE accorde des subventions ciblées et stratégiques aux projets d'infrastructures visant à répondre aux objectifs de la Vision africaine de l'eau et aux Objectifs de développement du millénaire (ODM) relatifs à la satisfaction des besoins en eau et en d'assainissement, ou d'utilisation de l'eau à des fins productives. La Facilité s'efforce de répondre aux besoins existants en catalysant ou en attirant de nouveaux investissements

substantiels par le biais de la réplication ou de la duplication à grande échelle de technologies efficaces et grâce à une meilleure utilisation des ressources disponibles liée à l'amélioration des approches. En outre, une importance particulière persistera pour la préparation de programmes et de projets d'investissement.

Approvisionnement en eau et assainissement

3.2.2 L'une des priorités d'intervention de la FAE vise le développement et le test de technologies appropriées et à faible coût, destinées à accroître l'accès à un approvisionnement en eau sûre. Il est tout aussi important de faciliter l'accès à un meilleur système d'assainissement, en augmentant dans les projets les composantes d'éducation et de promotion de l'hygiène. Parmi les exemples intéressants du portefeuille, on peut citer l'appui au Mozambique pour un accès durable à un système d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans trois zones rurales. Ces projets prévoient l'adoption d'approches et de technologies novatrices. Un certain nombre d'autres projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont en cours d'identification, pour un montant total d'environ 3 millions d'euros en 2009.

Utilisation de l'eau à des fins productives

3.2.3 Garantir l'approvisionnement d'une eau adéquate pour les usages productifs constitue un domaine d'intervention important pour le financement de la préparation de projets par la FAE, étant donné le besoin de répondre à la crise alimentaire en Afrique. À cet égard, la FAE a fixé comme l'une de ses priorités l'alimentation en eau à des fins agricole pour assurer la sécurité alimentaire. Parmi les projets intéressants du portefeuille citons l'appui à une ONG d'Afrique du Sud qui souhaite perfectionner les techniques de récupération des eaux à des fins multiples. Des efforts seront également déployés pour accroître le nombre de projets qui abordent la sécurité alimentaire, l'utilisation des eaux à des fins multiples et le changement climatique en respectant une approche thématique pour solliciter ces projets, notamment par le biais d'appels à propositions (voir paragr. 3.5.7). On prévoit d'allouer un montant de 3,2 millions d'euros aux projets d'utilisation des eaux à des fins multiples/agricoles en 2009.

Préparation des projets et programmes

3.2.4 La FAE appuie l'élaboration de programmes et de projets de grande envergure dans le domaine du développement de l'eau et de l'assainissement aux niveaux national et régional, ce qui devrait favoriser l'émergence de projets adaptés et hautement susceptibles d'accéder à des financements de la part des secteurs public et privé. Ce type de soutien par la FAE fait l'objet d'une demande très importante. Le portefeuille comporte déjà pour 4,8 millions d'euros de propositions de projet identifiées. Ces projets concernent : formulation de politiques et stratégies sectorielles pour l'eau et l'assainissement au Congo ; Appui à la SADC pour la mise en place d'un programme régional pour l'eau et l'assainissement ; et développement d'un programme d'amélioration de la gestion des ressources en eau en Ethiopie. Il est attendu que l'ensemble de ces projets stimulent l'accroissement des investissements du secteur.

3.3 RENFORCEMENT DE LA BASE FINANCIERE

3.3.1 Pour renforcer la base financière, la FAE concentrera son action autour de deux grands types d'assistance : 1) améliorer les conditions favorisant le financement à long terme, par exemple en optimisant le recouvrement des coûts et les politiques de tarification, en

augmentant les financements publics, en les utilisant de manière plus judicieuse, en incitant les fonds du secteur privé à investir dans le secteur de l'eau, et en collaborant avec d'autres donateurs pour consolider les actions engagées visant à encourager les investissements domestiques ; et 2) améliorer la disponibilité et l'accès au financement proposés par les gouvernements locaux et les organismes décentralisés, les services publics, le secteur privé, les ONG et les communautés.

3.3.2 Il n'existe actuellement aucune proposition de projet dont l'objectif principal soit de renforcer les financements. Cependant, 17 projets proposent des activités spécifiques qui visent à améliorer le financement. La FAE s'applique également à identifier des projets financiers, dont un certain nombre devraient figurer aussi dans le portefeuille. Mentionnons parmi ces mesures : le pilotage de mécanismes de financement décentralisé destinés aux communautés et aux autorités locales, l'octroi de subventions d'aide basée sur les résultats (ABR) visant à améliorer l'accès des plus pauvres aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et l'aide fournie aux services publics afin qu'ils puissent accéder au financement des marchés financiers. Un montant de 2 millions d'euros est réservé pour ce type de projets.

3.4 MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'EAU

3.4.1 La Facilité soutient plusieurs types d'activités transversales visant à renforcer la disponibilité en données fiables, à améliorer le suivi des progrès dans la réalisation des objectifs et à diffuser les connaissances sur l'eau. Ces interventions se traduiront par une capacité accrue à prendre des décisions informées à tous les niveaux et par toutes les parties prenantes, dans le but d'orienter la planification et la mise en œuvre du développement du secteur de l'eau.

Gestion de l'information

3.4.2 Les organisations nationales et régionales ont des besoins d'assistance considérables non seulement pour améliorer la fiabilité, la qualité et le volume des données hydrologiques, mais aussi pour perfectionner les systèmes de gestion de l'information. Plusieurs propositions de projet relatives à la gestion de l'information sur les ressources en eau ont été identifiées pour approbation en 2009, totalisant 4,5 millions d'euros. Ces projets sont liés aux activités de gestion des informations transfrontalières afin de consolider la base d'informations sur les ressources en eau des bassins fluviaux, des lacs et des aquifères. Ces projets d'information régionaux prévoient des activités telles que l'amélioration des bases de données sur l'eau, du réseau hydrologique et des systèmes d'observation du cycle hydrologique (HYCOS) existants dans chaque bassin fluvial, le renforcement des services hydrologiques nationaux ainsi que le développement des capacités de gestion de l'information des autorités et agences de bassins fluviaux.

Suivi et évaluation

3.4.3 Le suivi et l'évaluation du secteur de l'eau en Afrique est un défi majeur à relever. La FAE y contribue soit directement des projets d'appui à l'établissement ou à la consolidation des systèmes de suivi et d'évaluation du secteur de l'eau et des capacités de gestion à l'échelle nationale et régionale, soit en apportant son appui au Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW) dans l'organisation de réunions consultatives et la conduites d'évaluations du secteur. Ainsi, la Facilité africaine de l'eau a organisé, au nom de l'AMCOW, une *réunion*

consultative des acteurs du secteur du suivi et de l'évaluation en septembre 2006 à Tunis. Les résultats de cette réunion constituent désormais la feuille de route pour l'établissement et la consolidation du suivi et de l'évaluation du secteur de l'eau en Afrique. La FAE, en collaboration étroite avec d'autres partenaires, fournit un soutien adapté pour coordonner et mettre en œuvre les principales conclusions de cet atelier. Dans ce contexte, la FAE a conduit en 2008 un bilan panafricain de la situation du S&E. Les résultats de ce bilan aideront la FAE et les partenaires du secteur à diriger les interventions dans le secteur du suivi et de l'évaluation.

3.4.4 Les projets du portefeuille déjà identifiés concernent l'appui à l'élaboration d'indicateurs de performance pour l'évaluation de la gestion de l'eau en Afrique de l'ouest, et la mise en place du système d'information sur l'eau au Malawi. De la même manière, la FAE envisage un soutien direct aux pays et aux organisations régionales afin de renforcer leur capacité de S&E. Un montant de 3,5 millions d'euros est réservé pour ce type de projets.

Production et diffusion des connaissances

3.4.5 L'objectif de la FAE est de fournir des ressources pour des projets vecteurs de changement et d'innovation dans le secteur de l'eau, dans la perspective de promouvoir l'adoption des bonnes pratiques, la création et la diffusion des connaissances. Bien qu'aucun projet abordant spécifiquement les aspects liés aux connaissances ne soit programmé pour 2009, de nombreuses activités y relatives seront entreprises et viseront, en particulier, à évaluer et à tirer un enseignement des nombreux projets qui doivent arriver à terme l'année prochaine. Ce type d'activité, conduit par le personnel de la FAE et des consultants, sera inscrit au Budget des dépenses administratives (voir section 6).

3.5 ACTIVITES ORGANISATIONNELLES

3.5.1 La nature spécifique de la FAE exige l'allocation de ressources adéquates à la réalisation d'une large gamme d'activités organisationnelles essentielles au fonctionnement de la Facilité : relations avec la BAD, l'AMCOW, les donateurs et les nombreux autres partenaires ; besoins d'instruments et de stratégies opérationnels spécifiques ; nécessité d'un véritable rayonnement et d'une solide communication; assurance d'un appui opérationnel efficace : autant de facteurs expliquant le temps et les ressources internes consacrés par la Facilité au déroulement sans faille de ses opérations. Ces activités sont portées au Budget des dépenses administratives présenté en section 6.

Renforcement des partenariats et des communications

3.5.2 Le développement de partenariats solides entre la FAE, les parties prenantes et les organisations régionales et nationales, est l'une des clés du succès. A ce titre, la Facilité africaine de l'eau travaille en étroite collaboration avec de nombreuses organisations aux niveaux mondial, régional et national pour établir un consensus sur les politiques et pratiques efficaces, coordonner les activités, mobiliser des ressources, partager les connaissances, renforcer les capacités et élargir la sensibilisation. Par exemple, afin de soutenir les activités de mise en œuvre de la GIRE/GRET sur le terrain, la FAE entretient actuellement des discussions avec le Partenariat mondial de l'eau (GWP), l'UICN et l'UNESCO en vue de construire un partenariat qui mettra en synergie les forces de chacune de ces institutions afin de garantir une exécution efficace de ces projets dans les PMR.

3.5.3 La FAE participe régulièrement à diverses activités de sensibilisation visant à renforcer sa présence régionale et internationale, à favoriser la coopération et à instaurer de bonnes relations de travail avec les autres acteurs du secteur de l'eau en Afrique. Celles-ci concernent principalement la participation à des réunions, des ateliers, des conférences et des groupes de travail, et la représentation au sein des organes directeurs de diverses organisations régionales. Ces activités sont importantes en vue de servir les intérêts de la Facilité, et elles se poursuivront en 2009. On citera à titre d'exemple la co-organisation d'ateliers de consolidation des approches de S&E avec le JMP, et la participation à la Semaine mondiale de l'eau.

3.5.4 La réalisation des objectifs de la FAE et la mise en œuvre efficace de son programme nécessitent une communication efficace et systématique, axée sur la sensibilisation des parties prenantes et leur participation. La FAE continuera de mettre en œuvre les diverses recommandations sur sa stratégie de communication, parmi lesquelles : l'amélioration de son nouveau site Internet, la publication régulière d'informations, la coordination des activités de communication avec celles de la BAD et l'établissement de relations actives avec les médias.

Promotion d'initiatives stratégiques

3.5.5 En tant qu'une des initiatives phare de l'AMCOW, la FAE formulera et préconisera des orientations stratégiques pour appuyer et renforcer l'AMCOW dans ses activités de supervision, d'aide et de conseil aux PMR et aux autres partenaires. En 2009, ces activités de soutien à l'AMCOW concerneront : la participation régionale au 5^{ème} Forum mondial de l'eau qui se tiendra en mars 2009 à Istanbul en Turquie ; la mise en application des recommandations de la Semaine africaine de l'eau ; la mise en œuvre des engagements du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine de 2008 sur l'eau et assainissement qui s'est tenu à Sharm El Sheikh en Égypte ; la préparation de la 2^{ème} Semaine africaine de l'eau et la poursuite de la collaboration avec les principaux intervenants de la Semaine mondiale de l'eau à Stockholm.

Appui opérationnel

3.5.6 Le personnel et les consultants de la FAE participent à diverses activités d'appui opérationnel visant à garantir la gestion efficace des projets et programmes. Elles consistent notamment à identifier, préparer, évaluer et superviser les projets, organiser et/ou participer à des ateliers de la FAE en lien avec les projets et à évaluer leur état d'avancement. La FAE poursuivra la consolidation de ses opérations par l'ajustement de ses principaux instruments opérationnels afin de garantir une gestion efficace du portefeuille tout au long du cycle de projet.

3.5.7 En vue de rétablir un équilibre en faveur de domaines d'intervention insuffisamment représentés dans son portefeuille, la FAE prévoit d'adopter une approche thématique pour solliciter des projets, notamment par le biais d'appels à propositions qui seront issus au cours de l'année. Ces appels concerneront les domaines suivants : renforcement de la base financière, investissements pour répondre aux besoins en eau à des fins multiples, amélioration de la prestation de services, et S&E. Les modalités de la mise en place de cette approche sont actuellement en cours de préparation, et leur élaboration doit être confiée à une société de conseil sous la supervision de la FAE.

Mobilisation des ressources

3.5.8 Dans la limite de ses moyens, la Facilité continuera de soutenir l'AMCOW et son Conseil de direction dans ce domaine. En particulier, les échanges initiés avec les pays africains, européens, asiatiques et du Moyen-Orient seront poursuivis, afin de confirmer leurs contributions au Fonds spécial de la FAE, tout en prenant en compte leurs moyens respectifs.

4 PROGRAMME DE FINANCEMENT INDICATIF POUR 2009

4.1 Une estimation globale des besoins de financement du programme opérationnel a été établie pour 2009 (voir tableau 4.1). Elle fondée sur l'analyse présentée dans la section précédente, et comprend uniquement les activités liées au projet. Les activités organisationnelles liées, mentionnées à la section 4.5, sont comprises dans le budget des dépenses administratives et de personnel présenté en partie II.

4.2 Le coût total du programme opérationnel est estimé à 33 millions d'euros pour 2009, parmi lesquels 12 millions d'euros (36%) sont destinés à la gouvernance de l'eau, 11 millions (33%) aux investissements, 2 millions (6%) au renforcement de la base financière, et 8 millions (24%) à la connaissance sur l'eau. En comparaison, les coûts d'ensemble des programmes en 2007 et en 2008 étaient de 15 et 20,5 millions d'euros, respectivement, ce qui représente une hausse significative pour 2009 mais qui demeure gérable.

Tableau 4,1 Estimation indicative des besoins de financement de projet pour 2009 (en millions d'euros)

Engagements par domaine d'intervention	Projets approuvés en 2008 ¹	Projets à approuver en 2009	
	Montant	Montant	% du total
Renforcement de la gouvernance de l'eau			
GNRE (gestion nationale des ressources en eau)	7,11	4,3	
GRET	1,38	4,7	
Amélioration des prestations de services	0	3,0	
Sous-total	8,49	12,0	36 %
Nombre de projets	7	6	
Investissements pour répondre aux besoins en eau			
Alimentation en eau et assainissement	2,00	3,0	
Agriculture/utilisation de l'eau à des fins multiples	1,94	3,2	
Préparation des programmes/projets	4,11	4,8	
Sous-total	8,05	11,0	33 %
Nombre de projets	6	7	
Renforcement de la base financière			
Sous-total	0	2,0	6 %
Nombre de projets	0	2	
Meilleure connaissance de l'eau			
Gestion de l'information	0	4,5	
Suivi et évaluation	2,00	3,5	
Production de connaissances	1,99	0	
Sous-total	3,99	8,0	24 %
Nombre de projets	2	5	
Total Engagements	20,53	33,0	
Nombre total de projets	15	20	

1) Les montants pour 2008 correspondent aux engagements effectifs liés aux projets jusqu'à fin septembre, auxquels s'ajoutent les montants estimés pour le restant de l'année.

4.3 Des ajustements des allocations budgétaires en pourcentage de chaque domaine d'intervention ont été effectués par rapport aux allocations initiales du programme opérationnel 2008-2010 ; l'allocation pour la gouvernance est ainsi plus importante que prévue pour 2009 (36% contre 31%), alors qu'elle est plus faible pour les investissements (33% au lieu de 41%). Les allocations pour la base financière et la connaissance restent inchangées. Ces modifications d'allocations reflètent la demande effective telle qu'exprimée pour les projets en cours d'identification ou la liste des projets. La Facilité envisage néanmoins, et en fonction de la disponibilité des fonds, d'accroître les investissements pour les besoins en eau au travers d'appels à propositions. Ces interventions permettront d'ajuster les allocations aux objectifs globaux assignés à la FAE dans le cadre de sa stratégie opérationnelle.

4.4 Le nombre prévisionnel d'approbations de projets pour chaque domaine d'intervention est également présenté dans le tableau 4.1. Comme indiqué, la FAE envisage de porter à 20 le nombre d'approbations de projets en 2009 (contre 15 projets attendus pour 2008, et 15 approuvés en 2007). En outre, étant entendu qu'environ 44 projets seront en cours à fin 2008, et considérant l'achèvement en 2009 d'environ 14 projets, la Facilité devrait disposer d'un portefeuille d'environ 50 projets en cours d'ici fin 2009.

4.5 L'évaluation de 20 nouveaux projets et la supervision des 44 à 50 projets en cours devrait être rendue possible par le renforcement des capacités de la FAE en 2009, ainsi que par l'efficacité des procédures d'instruction des projets, désormais bien rodées. Une attention particulière a été accordée lors de l'estimation du complément de personnel à mobiliser, afin de s'assurer du temps nécessaire à l'évaluation et à la supervision de l'ensemble de ces projets.

PARTIE II : BUDGET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES ET DE PERSONNEL

Un examen approfondi des besoins en personnel et en dépenses administratives a été effectuée pour 2009 afin de garantir que la FAE dispose de ressources suffisantes tout au long de l'année pour gérer son portefeuille de projets et recruter le personnel nécessaire ayant les compétences adéquates pour accomplir les objectifs fixés. Cette section propose un résumé des besoins en ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du plan de travail pour 2009, suivi d'une ventilation des budgets de la FAE, de la BAD et des autres donateurs pour ce qui concerne les dépenses administratives et de personnel.

5 BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES

5.1 Une évaluation précise des besoins en ressources humaines a été conduite pour 2009, qui a permis de mettre à jour l'analyse des besoins en personnel présentée dans le Programme opérationnel 2008-2010. Cette mise à jour est basée sur l'expérience de la Facilité acquise au cours de ces trois dernières années, qui permet d'évaluer avec plus de précision les besoins en personnel en se fondant sur le temps réel nécessaire à l'équipe de la FAE pour accomplir les tâches de projet et les activités organisationnelles associées. Le Programme opérationnel révisé transmis en l'annexe VI fournit d'amples détails sur la méthodologie et les résultats de l'analyse des besoins en personnel.

5.2 À partir de l'évaluation des besoins en termes de nombre de personnels et de compétences à la fin 2009, la FAE prévoit d'avoir en place à la fin de l'année 16 spécialistes à temps plein, deux agents administratifs, un coordinateur et un directeur. On retrouvera la dotation détaillée à l'annexe III. Pour atteindre ce niveau de dotation en personnel, la FAE a lancé un plan de recrutement en 2008 qui devrait permettre de combler les sept nouveaux postes approuvés, dont six spécialistes et un assistant administratif. En outre, il est actuellement procédé au recrutement de deux assistants techniques afin de remplacer les départs (Norvège et Autriche). La création de nouveaux postes de spécialistes est proposée pour 2009. Cinq des nouveaux postes seront financés par la FAE, deux par la BAD et trois par les donateurs. Dans l'intervalle, la FAE continuera de s'appuyer sur les consultants et le

personnel temporaire, ainsi que sur le personnel du bureau du Directeur et les diverses facilités offertes par les départements de la Banque et les bureaux pays.

5.3 La répartition actuelle des postes approuvés en 2008 est présentée ci-dessous. Il convient de noter que compte tenu des actuels besoins en personnel dédiés aux activités de projet, les postes de chargé des acquisitions et des affaires juridiques ont été réorientés vers des postes d'experts du secteur de l'eau

- i. **Un responsable du traitement des dons** (financé par la FAE) : le processus de recrutement est en phase d'achèvement, le nouveau membre du personnel devrait prendre ses fonctions au cours du premier trimestre 2009.
- ii. **Un responsable de la communication** (financé par la FAE) : le processus de recrutement est en phase d'achèvement, le nouveau membre du personnel devrait prendre ses fonctions au cours du premier trimestre 2009.
- iii. **Un expert en information sur les ressources en eau** (financé par la FAE). il s'agit d'un poste d'expert de la gestion des ressources en eau ayant de l'expérience dans le suivi hydrologique. Étant donné la forte demande en projets sur la gestion de l'information (voir 3.4), le processus de recrutement a, par conséquent, déjà commencé.
- iv. **Un environnementaliste** (détachement assistance technique) : la Facilité connaît des besoins critiques en matière d'expertise environnementale car la plupart des projets, notamment ceux qui traitent de la GIRE/GRET et les projets d'investissement pilotes, requièrent un examen attentif de leur dimension environnementale. En outre, il existe un besoin grandissant de projets axés sur les questions de gestion environnementale et de changement climatique. La FAE mène actuellement des discussions avec des donateurs potentiels afin de pourvoir ce poste.
- v. **Un responsable des acquisitions** (financé par la FAE) : ce poste est actuellement occupé par un consultant à long terme avec le soutien du département des acquisitions de la Banque. Le recrutement pour ce poste sera par conséquent reporté. Il est proposé de recruter à la place un **ingénieur en hydraulique/irrigation** pour faire face aux nombreuses demandes d'investissement visant à répondre aux besoins en eau à des fins de production, étant donné l'importance pour la Facilité de renforcer son appui dans ce domaine.
- vi. **Un responsable juridique** (financé par la FAE) : ce poste avait été proposé au départ en raison du volume important d'approbations de projets programmées (jusqu'à 44 par an). Dans la configuration actuelle du Plan de travail, 20 projets devraient être approuvés en 2009. La Banque continuera d'être en mesure de nous offrir les services requis dans ce domaine. Par conséquent, le recrutement de ce poste est reporté à une date ultérieure. À la place, nous proposons le recrutement d'un **expert en ressources en eau** en raison de l'importance de la demande au titre de projets de gestion intégrée des ressources en eau (voir section 3.1) qui nécessite de faire appel à plus d'expertise dans ce domaine.
- vii. **Un assistant administratif** (BAD) : ce poste a pour fonction de soutenir l'équipe de la FAE dans le cadre, par exemple, de l'organisation des ateliers et des réunions, de la publication de la documentation, de la maintenance des archives de la FAE, de l'organisation des déplacements. Actuellement, la Banque offre ces services par l'intermédiaire du cabinet du directeur et ce soutien devrait se poursuivre jusqu'à ce que la procédure d'embauche arrive à terme.

5.4 La BAD financera l'embauche d'un poste de spécialiste en **Alimentation en eau et assainissement** en 2009. Cette personne viendra renforcer la capacité de la Facilité en matière de gestion des rapports avec les fournisseurs de services indépendants et de distribution de l'eau, en concentrant son action sur l'amélioration des services privés et publics de distribution de l'eau. Au vu du renforcement de l'appui aux services publics tel qu'envisagé pour 2009 et au-delà, la création de ce poste est essentielle.

5.5 L'insuffisance d'engagements durables de financement pourrait constituer un problème dès 2009. Ainsi que souligné par le Conseil d'administration de la BAD lors de son examen du budget 2008, l'augmentation de l'effectif de la FAE doit répondre à l'accroissement de la taille du portefeuille de projets, qui dépend des niveaux effectifs de financement nécessaires pour mener à bien les engagements de projets programmés pour les 3 à 5 ans à venir . Si le financement est maintenu à son niveau actuel, la FAE pourrait donc se trouver dans l'incapacité de réaliser un nombre suffisant d'engagements de projets pour justifier l'accroissement du nombre de personnels affectés aux opérations (c.-à-d. qu'il n'y aurait pas assez de charge de travail). Cependant, le risque de pléthore d'effectifs est considéré comme minimal et certainement moins important que celui de souffrir d'un manque de personnel. La Facilité donne donc priorité à un niveau d'effectif adéquat en y affectant des provisions budgétaires suffisantes.

6 DEPENSES ADMINISTRATIVES ET DEPERSONNEL

6.0.1 Le budget des dépenses administratives et de personnel comporte divers coûts encourus par la Facilité dans la mise en œuvre des programmes et activités prévus, y compris les salaires des employés, les coûts des consultants, les ateliers, les dépenses de bureau et les activités de communication. Les coûts sont couverts par trois provisions budgétaires, à savoir : le Fonds spécial de la FAE, les diverses formes de soutien de la BAD à la Facilité et les contributions des autres donateurs par le biais de l'assistance technique. L'approbation budgétaire visée par ce document concerne les montants relatifs aux Fonds spécial de la FAE ; il est néanmoins nécessaire de présenter l'ensemble des sources de financement des dépenses administratives qui seront encourues par la FAE.

6.1 DEPENSES FINANCEES PAR LE FONDS DE LA FAE

6.1.1 Conformément au document de Stratégie opérationnelle de la FAE approuvé par le Conseil de direction lors de la réunion du 31 octobre 2007, une part des actifs du Fonds spécial de la FAE sera utilisée pour couvrir le coût de la mise en œuvre des activités opérationnelles et administratives de la Facilité. Il est prévu que les rémunérations des cinq nouveaux membres du personnel seront couvertes par le Fonds spécial de la FAE en 2009 (voir section 5), pour un montant total de 382 000 euros comprenant le salaire et les avantages.

6.1.2 La FAE maintient également un budget administratif qui classe les dépenses en fonction de certaines catégories internes prédéfinies à partir d'intrants quantifiables. La FAE prévoit un total de 1 544 000 euros en dépenses administratives en 2009. Le tableau 6.1 donne la répartition des dépenses administratives par catégorie.

Tableau 6.1 Budget des dépenses administratives financées par le Fonds de FAE en 2009 (en euros)

Composante des coûts	Montants budgétaires provenant du fonds spécial de la FAE		
	Affectés en 2008	Utilisé en 2008 ¹	2009
Missions du personnel	300 000	100 000	150 000
Services de conseil – consultants individuels	400 000	335 000	460 000
Services de conseil – sociétés ²	600 000	160 000	500 000
Ateliers et séminaires	500 000	205 000	280 000
Réunions du Conseil de direction (y compris AMCOW TAC)	100 000	100 000	60 000
Activités de mobilisation des ressources	50 000	20 000	50 000
Communication	50 000	2 000	40 000
Audit de la Facilité	0	3 000	4 000
Total	2 000 000	925 000	1 544 000

1) Montants utilisés sur la base des chiffres réels jusqu'au 30 sept., et des estimations pour oct., nov. et déc.

2) Regroupe les sociétés d'audit, les services de conseil pour les appels d'offres et les principales évaluations du secteur.

6.1.3 L'estimation du budget administratif repose sur le niveau d'activité des projets, et le budget 2009 se fonde sur les dépenses effectives de 2008 et les projections de croissance des projets en 2009. Il est basé sur les hypothèses en termes de nombre de missions du personnel, de services prévisionnels de consultants et de coûts liés à l'organisation d'ateliers et de séminaires. Ces coûts incluent les activités suivantes :

- **Missions du personnel de la FAE** : le personnel participera à des missions sur le terrain pour appuyer la préparation, l'évaluation et la mise en œuvre de projets, et assistera également à certaines réunions nationales et régionales pertinentes. À ce titre, le personnel de la FAE participera à environ 38 missions financées par le budget de la FAE pour un coût moyen de 4 000 euros par mission, soit un total d'environ 150 000 euros. Les missions supplémentaires seront couvertes par le budget d'appui de la BAD.
- **Services de conseil** : des consultants individuels seront recrutés pour soutenir des activités d'exécution spécifiques liées à la préparation et à l'évaluation de programme/projet, pour un coût estimé à environ 460 000 euros. Des sociétés de conseil seront également mandatées en vue d'exécuter des actions spécifiques telles que l'audit de projets en cours, le traitement des appels à propositions et l'évaluation du secteur, pour un coût total estimé à 500 000 euros. Le coût total ainsi obtenu s'élève donc à environ 960 000 euros.
- **Ateliers** : Un certain nombre d'ateliers seront organisés en 2009, de la même manière que les années précédentes. Citons, par exemple, des événements régionaux et internationaux et l'appui aux agences d'exécution des projets, pour un montant de 280 000 euros.
- **Réunions du Conseil de direction** : Il est prévu une réunion ordinaire du Conseil de direction en 2009, pour un coût estimatif total d'environ 60 000 euros.
- **Mobilisation des ressources** : des missions seront entreprises par l'AMCOW et la FAE pour mobiliser des ressources au profit de la Facilité. Elles comprendront des

réunions de consultation avec l'AMCOW et des missions auprès de pays donateurs pour promouvoir le soutien financier de ces pays à la FAE. Le coût total de ces activités est estimé à 50 000 euros.

- **Activités de communication** : des provisions sont portées au budget pour la préparation de brochures, de dépliants et d'autres imprimés, ainsi que pour l'engagement auprès des médias. Le coût total de ces activités est estimé à 40 000 euros.
- **Frais d'audit** du Fonds spécial de la FAE, estimés à 4 000 euros.

6.2 SOUTIEN DE LA BAD A LA FAE

6.2.1 La Banque africaine de développement fournit un appui important aux opérations de la FAE. Conformément aux dispositions des statuts de la FAE, la Banque fournit une part importante des ressources humaines nécessaires au soutien des opérations de la FAE. On estime le coût du personnel de la BAD affecté à la Facilité en 2009 à 943 000 euros. Il inclut le coût du poste de directeur (étant donné qu'il dirige également le Département de l'eau et de l'assainissement de la BAD), du coordinateur, de cinq spécialistes et deux agents administratifs (voir section 5). Ce coût comprend la rémunération et les prestations sociales (les congés au pays, les points retraite, les indemnités pour frais d'éducation, la couverture médicale, les allocations de personne à charge et les indemnités d'installation). Associée à cette dotation en personnel, il faut prendre en compte l'allocation aux frais généraux affectée à toutes les unités opérationnelles de la Banque. Elle couvre les coûts centraux de la BAD en incluant notamment les services et les espaces de bureaux, le soutien des TI, les relations publiques et les activités de direction. Le coût total de cette dotation pour frais généraux est estimé pour la Facilité à 183 000 euros.

6.2.2 La BAD apporte également un soutien financier aux activités associées à la mise en œuvre des activités opérationnelles et gestion de la FAE. Celles-ci incluent les missions du personnel financées par la Banque portant sur l'identification, l'évaluation et la supervision des projets, la fourniture de services de consultants pour l'assistance aux activités opérationnelles de la FAE et pour la conduite d'études spéciales. Au total la Banque participera au financement de ces activités en 2009 pour un coût estimatif prévisionnel de 301 000 euros comme le montre le tableau 6.2, conformément aux catégories de dépenses administratives en vigueur à la BAD. Toutefois, le Budget administratif de la BAD pour 2009 n'ayant pas été approuvé au moment de l'établissement du présent document, les dotations incluses dans le présent budget sont à considérer comme provisoires.

Tableau 6.2 Contribution de la BAD aux dépenses administratives de la FAE (en euros)

Composante des coûts	Budget pour 2008 Affecté ¹	Réallocation budgétaire ³	Utilisé en 2008 ¹	Budget pour 2009
Missions par le personnel de la BAD ³	130 000	180 000	180 000	133 000
Services de conseil ³	50 000	0	0	166 000
Accueil et réceptions	4 675	4 675	3 000	2 000
Total	184 675	184 675	183 000	301 000

1) les données budgétaires correspondent à celles qui apparaissent dans le système de gestion budgétaire de la BAD. Ceci diffère du Plan de travail et Budget 2008 pour lequel un montant de 208 000 euros avait été affecté.

2) Montants utilisés sur la base des chiffres réels jusqu'au 30 sept., et des estimations pour oct., nov. et déc.

3) Durant l'année, le budget alloué aux activités de conseil a été réaffecté aux missions. Cette opération a été réalisée en conformité avec les procédures de la Banque.

6.2.3 Enfin, plusieurs départements de la Banque participent aux activités régulières de la Facilité, en particulier dans le cadre du traitement des projets. On compte notamment le cabinet du directeur OWAS/FAE, le service juridique qui assiste la FAE dans le cadre de l'établissement des accords de dons, l'unité des décaissements qui procède aux versements liés aux projets, les services de comptabilité et de caisse, l'unité de mobilisation des partenariats qui soutient les activités de mobilisation des ressources, les bureaux régionaux qui participent à la supervision des projets, ainsi que plusieurs autres types. Le coût de l'assistance fournie à la Facilité par toutes ces unités n'est pas facilement mesurable. Cependant on l'estime à 410 000 euros en 2009, correspondant au coût de quatre spécialistes.

6.2.4 En résumé, le budget total de la BAD pour 2009 affecté à l'assistance à la FAE, est estimé à 1,837 millions d'euros, en augmentation par rapport à la contribution totale de 2008 estimée à 1,649 millions d'euros. Il confirme le soutien de la Banque à la Facilité.

6.3 CONTRIBUTIONS DES DONATEURS EN MATIERE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

6.3.1 Outre les engagements financiers au Fonds spécial de la FAE, les donateurs effectuent d'importantes contributions en nature sous forme d'assistance technique (AT). Par exemple, des experts assistants techniques ont été détachés à la FAE par l'Autriche, la Norvège, la France, le Danemark et le Royaume-Uni, pour un coût estimé à environ 319 000 euros en 2008. Pour 2009, un membre du personnel AT supplémentaire devrait être détaché et commencer à exercer ses fonctions au cours de l'année, portant ainsi ce total à **580 500 euros** pour six AT en 2009.

6.4 APERÇU DU BUDGET DES DEPENSES ADMINISTRATIVES ET DE PERSONNEL

6.4.1 Les ressources nécessaires au financement des besoins de la FAE en matière de dépenses administratives et de personnel sont communiquées au tableau 6.3. Une description plus détaillée du budget est transmise en annexe 4. Comme on peut le constater, le budget total des dépenses administratives et de personnel est estimé à 4,34 millions d'euros pour 2009. Ce montant inclut les contributions en espèces et en nature du Fonds spécial de la FAE, de la BAD et des donateurs (assistance technique), et représente 5,6 % du portefeuille de projets en 2009.

Tableau 6.3 Aperçu du budget des dépenses administratives et de personnel (en euros)

	2008 ¹	2009
Dotation en personnel et dépenses administratives		
FAE		
Dépenses de personnel (prélevées directement sur le compte de la FAE)	0	382,000
Dépenses administratives	925,000	1,544,000
Sous-total	925,000	1,926,000
BAD		
Dépenses de personnel (personnel de la BAD détaché à la FAE)	888,000	943,000
Dépenses administratives (missions, consultants)	183,000	301,000
Dotation pour frais généraux (dépenses de bureau et autres dépenses)	173,000	183,000
Soutien opérationnel (de départements de la Banque)	405,000	410,000
Sous-total	1,649,000	1,837,000
Donateurs		
Assistance technique		
Sous-total	319,000	580,000
TOTAL DEPENSES ADMIN. ET DE PERSONNEL	2,893,000	4,343,000
Total du portefeuille de projets ²	44,500,000	77,600,000
Dépenses admin. et de personnel par rapport au Portefeuille de projets	6.5%	5.6%

1) Basé sur les chiffres effectifs fin septembre plus estimations pour le dernier trimestre.

2) Défini comme l'ensemble des projets en cours au début de l'année plus les approbations attendues au cours de l'année.

PARTIE III : BESOINS EN RESSOURCES FINANCIERES

Il est essentiel que la FAE dispose de ressources financières suffisantes afin d'être en mesure de s'engager sur un financement adéquat des projets comme le prévoit son mandat. Cette section présente une analyse des besoins en ressources de la FAE en 2009. Elle commence par un bref examen des engagements liés aux projets, actuels et prévus pour l'année à venir, et se poursuit par un examen des promesses de dons et du calendrier des versements au Fonds spécial de la FAE. Elle se conclut sur une comparaison entre les engagements opérationnels et le financement disponible qui met en relief les montants et le calendrier des versements de fonds nécessaires en 2009.

7 PROFIL DES ENGAGEMENTS ET DES DECAISSEMENTS

7.1 A la fin septembre 2008, les engagements de financement relatifs à 36 projets approuvés s'élevaient à 32,6 millions d'euros. Avec les huit projets qui devraient être approuvés avant la fin de l'année, il est prévu des engagements pour un total de 44 projets représentant 44,7 millions d'euros au 31 décembre 2008 (voir tableau 7.1). Pour l'année 2009, 33 millions supplémentaires sont prévus pour le financement de 20 projets (voir tableau 4.1), ce qui porte le total à 77,7 millions d'euros pour 64 projets.

7.2 Un montant de 9 374 380 millions d'euros a été décaissé à fin septembre en faveur de 25 projets. Le traitement du premier décaissement pour 11 autres projets est en cours, de même que plusieurs décaissements relatifs à la seconde tranche. En conséquence, le total des décaissements devrait s'élever à 13,6 millions fin 2008, représentant 30% des engagements et à 33,4 millions d'euros fin 2009, représentant 43% des engagements (voir tableau 7.1). L'annexe V présente en détail le programme des décaissements.

Tableau 7.1 Profil des engagements et des décaissements

Statut actuel des projets	Profil des engagements et des décaissements							
	2006	2007	2008 ¹	1T - 2009	2T - 2009	3T - 2009	4T - 2009	2009 Total
Approbations								
Nombre de projets approuvés	14	15	15	5	5	5	5	20
Nombre cumulé d'approbations	14	29	44	49	54	59	64	64
Engagements (en millions d'euros)								
Montant total des engagements	9,0	15,1	20,5	8,2	8,3	8,2	8,3	33,0
Engagements cumulés	9,0	24,1	44,7	52,9	61,2	69,4	77,7	
Décaissements (en millions d'euros)								
Montant total des décaissements	0,2	8,4	5,0	4,4	4,2	8,4	2,8	19,8
Décaissements cumulés	0,2	8,6	13,6	18,0	22,2	30,6	33,4	

1) Montants totaux pour 2008 sur la base des chiffres réels à la fin septembre, et des estimations pour le dernier trimestre.

8 PROMESSES DE DONNS ET VERSEMENTS AU FONDS SPECIAL DE LA FAE

8.1 La BAD gère un Fonds spécial pour le financement des opérations et des dépenses administratives de la FAE. Des promesses de dons et des paiements au Fonds spécial de la FAE ont été reçus de la part des gouvernements des pays suivants : Canada, France, Danemark, Suède, Norvège et Autriche, ainsi que de la Commission européenne (voir tableau 8.1). A fin septembre 2008, le montant des promesses dons des divers donateurs à la FAE s'élève à 84 millions d'euros (en excluant les assistants techniques et les intérêts), dont 41,9 millions d'euros ont effectivement été versés. Dans l'hypothèse que les futurs versements auront lieu au cours du dernier trimestre 2008 de la part de l'Autriche, du Danemark, de la France et de la Commission européenne, le montant total devrait s'élever à ce terme à 58,6 millions d'euros. Sur la base des engagements actuels des donateurs, 19,1 millions d'euros devraient être également versés à la Facilité durant l'année 2009. Cette estimation repose sur l'hypothèse que l'Espagne rejoigne la Facilité et verse un montant de 9 millions d'euros (correspondant aux paiements programmés pour 2008 et 2009) à la fin 2009. Deux pays africains, l'Algérie et le Sénégal, se sont engagés de manière ferme à rejoindre le groupe des pays donateurs contribuant au financement de la Facilité et ont commencé à effectuer des versements au Fonds pour l'eau. Le Royaume-Uni a exprimé sa volonté de rejoindre le Facilité et de contribuer de manière financière.

8.2 Au terme de la réalisation effective des paiements attendus en 2009, il ne restera à la Facilité que 6,9 millions d'euros (hors intérêts) de promesses en suspens pour l'année 2010.

Ceci souligne l'importance que revêt la poursuite des efforts de mobilisation de ressources supplémentaires.

9 ANALYSE DES BESOINS EN RESSOURCES

9.1 Les besoins prévisionnels de la FAE en ressources sont indiqués au tableau 9.1 Ils ont été calculés en comparant les engagements opérationnels (comme illustré au tableau 7.1) et les dépenses administratives (indiquées au tableau 6.3) au calendrier des versements (comme indiqué au tableau 8.1), et aux autres montants devant faire l'objet d'une contribution par la BAD et les donateurs (comme décrits à la Section 6).

9.2 Comme on peut le constater dans le tableau 9.1, les fonds promis sont juste suffisants pour répondre aux besoins opérationnels pour 2009 sous réserve que les donateurs actuels et les nouveaux respectent les montants et les dates de versement prévues pour 2009. Ceci permettra à la Facilité de continuer à approuver d'autres projets tout au long de l'année.

Tableau 8.1 Promesses de versement par les donateurs aux projets de Fonds spécial de la FAE (en millions d'euros)

	Montant de la promesse de don ¹⁻²	Paiements effectués au 30 déc. 2008 ³	Calendrier des versements pour 2009				
			1T	2T	3T	4T	Total 2009
UE	25,0	22,0	-	-	-	3,0	3,0
Canada	13,3	8,7	3,3	-	-	-	3,3
France	12,0	12,0	-	-	-	-	-
Danemark	5,4	4,3	-	-	1,1	-	1,1
Suède	12,8	7,5	-	-	2,7	-	2,7
Norvège	3,7	3,7	-	-	-	-	-
Autriche	0,40	0,4	-	-	-	-	-
Espagne	12,0	-	6,0	-	-	3,0	9,0
Total donateurs	84,6	58,6	9,3	-	3,8	6,0	19,1
Intérêts créditeurs	2,1	2,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,9
Total du Fonds de la FAE	86,7	60,9	9,5	0,2	4,0	6,3	20,0

1) Valeur en euros basée sur les montants en euros versés au 30 septembre 2008, et le taux de change de septembre 2008 appliqué au solde restant.

2) L'Algérie et le Sénégal se sont engagés sur la somme de 100 000 euros chacun qui était en voie d'être formalisé au moment de la préparation de ce Plan de travail et Budget.

3) Versements de 2008 sur la base des chiffres réels à la fin septembre, et des montants attendus au dernier trimestre.

9.3 Afin de garantir une gestion efficiente de sa trésorerie, la Facilité libère les soldes inutilisés du budget administratif de la FAE des années précédentes. À la fin 2008, la Facilité comptera un budget administratif cumulé de 7,1 millions d'euros (incluant trois assistants techniques) couvrant la période allant de 2006 à 2008. De cette somme, 3 millions d'euros

devraient être utilisés avant la fin 2008, constituant un solde de 4,1 millions d'euros. Le montant de 5 millions d'euros alloués à l'assistance technique est bloqué et ne peut être réaffecté. Cependant, du solde de 3,6 millions d'euros transférables, un montant de 3,1 millions a été réalloué. Le solde en suspens de 0,5 million d'euros a été mis en réserve par sécurité. Cette réaffectation est visible dans le tableau 9.1.

Tableau 9.1 Analyse des besoins en ressources (en millions d'euros)

	2005-06	2007	2008	2009	2009	2009	2009	2009
	Effectifs	Effectifs	Attendus	1T Planifié	2T planifié	3T planifié	4T planifié	Total Planifié
Engagements	-9.0	-15.1	-20.5	-8.2	-8.2	-8.3	-8.3	-33.0
Dotation en personnel et administration	-1.8	-3.3	-4.2	-1.0	-1.1	-1.1	-1.1	-4.3
Réaffectation du budget admin. cumulé inutilisé			3.1					
Besoins du programme - annuel	10.8	18.4	21.6	9.2	9.3	9.4	9.4	37.3
Besoins cumulés	10.8	29.2	50.8	60.0	69.3	78.7	88.1	88.1
Paiements au Fonds de la FAE	19.4	11.0	31.4	9.5	0.2	4.0	6.3	20.0
Soutien de la BAD	1.0	1.4	1.4	0.4	0.4	0.4	0.5	1.7
Soutien des autres donateurs à l'AT	0.5	0.5	0.3	0.1	0.1	0.2	0.2	0.6
Contributions promises - annuel	20.9	12.9	33.1	10.0	0.7	4.6	7.0	22.3
Contributions cumulées	20.9	33.8	66.9	76.9	77.6	82.2	89.2	89.2
Solde annuel	10.1	-5.5	11.5	0.8	-8.6	-4.8	-2.4	-15.0
Solde cumulé (excédent de financement/déficit)	10.1	4.6	16.1	16.9	8.3	3.5	1.1	1.1

10 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

10.1 Dans le cadre de ce Plan de travail et du Budget pour 2009, la FAE a clairement défini les activités opérationnelles qui seront mises en œuvre afin qu'elle continue à réaliser son objectif de mobilisation et d'allocation des ressources au financement d'activités de développement de l'eau en Afrique.

10.2 La FAE continuera de concentrer son action sur les quatre grands domaines d'intervention décrits dans sa stratégie opérationnelle. Au total, 20 projets devraient être approuvés en 2009, pour un montant de 33 millions d'euros.

10.3 Pour entreprendre toutes ces activités et réaliser les objectifs fixés, des ressources financières seront nécessaires à la FAE tant en matière d'investissement que d'administration. On estime qu'il faudra à la Facilité un montant total de 37,3 millions en 2009 pour réaliser les plans définis dans ce document (33 millions d'euros pour les engagements opérationnels et 4,3 millions d'euros pour les dépenses administratives et de personnel).

10.4 Sur la base des besoins financiers programmés et des contributions attendues, le financement est tout juste suffisant pour répondre aux besoins en matière de dépenses administratives et opérationnelles en 2009. Cependant, il est essentiel que les donateurs actuels, comme les nouveaux, se tiennent aux échéanciers prévisionnels de paiement en 2009 afin que la Facilité soit en mesure de poursuivre les approbations de projets au cours de l'année.

10.5 La FAE est actuellement en train de mettre en place des mesures fortes pour mobiliser le niveau de personnel adéquat afin de mener à bien les activités organisationnelles et opérationnelles qu'elle s'est fixées. Dans le cadre du présent plan, la FAE disposera à plein temps de 16 spécialistes, de deux agents administratifs, d'un coordinateur et d'un directeur, qui seront tous en place pour la fin 2009. Le financement de ces nouvelles embauches sera assuré par la FAE pour cinq d'entre eux, par la BAD pour deux autres et par les donateurs pour les trois derniers. Dans l'intervalle, la FAE continuera de s'appuyer sur les consultants et le personnel temporaire, ainsi que sur le personnel du bureau du Directeur et les diverses facilités offertes par les départements de la Banque et les bureaux pays. .

10.6 Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement est invitée à prendre connaissance du Plan de travail 2009 et à approuver le Budget des dépenses administratives et de personnel de 2009 pour un montant de 1 926 000 euros pour la mise en œuvre du programme. Ces fonds seront directement prélevés sur le Fonds spécial de la FAE.

ANNEXE I : PRÉVISIONS DE PROJETS DANS LE PORTEFEUILLE EN 2009

Au total, 15 projets (20,2 millions d'euros) sont en cours de préparation pour évaluation en 2009.

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE

GNRE (Gestion nationale des ressources en eau) - 1 projet en préparation (1 million d'euros)	
Détails du projet	Objectifs, principales activités, résultats attendus
<p>République centrafricaine <i>Appui aux réformes du secteur de l'eau et de l'assainissement</i> Financement : à confirmer (éventuellement 1 000 000 d'euros) Proposé par le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, État d'avancement : Examen le 27 août 2008. En préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectifs : soutenir l'action gouvernementale visant à améliorer le cadre institutionnel du secteur de l'eau et de l'assainissement. Activités : réorganisation et assistance des agences de gestion de l'eau et de l'assainissement, élaboration de mécanismes financiers visant à développer le secteur de l'eau et de l'assainissement et développement du système national d'information. Résultats : amélioration du cadre institutionnel du secteur de l'eau et de l'assainissement et mise sur pied du fonctionnement opérationnel des principales agences.</p>
GTRE (Gestion transfrontalière des ressources en eau) - 2 projet en préparation (4,7 millions d'euros)	
<p>Malawi et Tanzanie <i>Conception détaillée du Programme de développement du bassin de la rivière Songwe (PDBRS)</i> Financement : FAE : 3 millions d'euros, IPPF : 1,2 million, contrepartie : 800 000 euros (total : 5 millions) Proposé par le Ministry of Irrigation and Water Development, Malawi, au nom des deux gouvernements. État d'avancement : Examen le 12 sept. 2008. En préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectifs : Élaboration d'un programme intégré de développement et de gestion du bassin de la rivière Songwe. Activités : notamment, a) mesures de contrôle et d'évacuation des crues, développement conjoint de l'énergie hydrauliques et stabilisation de la rivière, b) planification de l'utilisation des terres et régimes fonciers, c) services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, d) développement de la pêche et du tourisme, e) suivi des ressources en eau. Mise en œuvre par le Comité de direction conjoint du PDBRS. Résultats : gestion durable du bassin de la rivière Songwe et amélioration générale des conditions socio-économiques des habitants du bassin, notamment a) plus grande disponibilité des ressources en eau durant les sécheresses, b) atténuation des inondations, c) stabilisation de la frontière internationale entre le Malawi et la Tanzanie, d) énergie hydroélectrique, e) développement des pêcheries de petite taille afin de favoriser la consommation de protéines et de diversifier les sources de revenus, f) amélioration de la sécurité alimentaire grâce à l'irrigation et au développement du drainage, g) développement des échanges et de la coopération entre le Malawi et la Tanzanie, h) amélioration du suivi et de l'information sur les ressources en eau.</p>
<p>Autorité du bassin du Niger (NBA) <i>Préparation de la Charte de l'eau pour le bassin du Niger</i> Financement : €1,700,000. Proposé par la NBA. État d'avancement : En préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectifs : offrir une assistance à la NBA pour rendre opérationnelle la Charte de l'eau pour le bassin du Niger, signée par les pays riverains qui servira d'instrument légal et politique au partage efficace des ressources en eau, des investissements conjoints et à la gestion de l'environnement. Activités : diffusion de la charte, élaboration d'annexes légales supplémentaires relatives à la navigation et à la protection de l'environnement. Résultats : allocation équitable et planifiée entre les pays et les secteurs afin de faciliter le développement socio-économique.</p>

INVESTISSEMENTS POUR REpondre AUX BESOINS EN EAU

Approvisionnement en eau et assainissement - 1 projet en préparation (1,1 million d'euros)	
Détails du projet	Objectifs, principales activités, résultats attendus
<p>Mozambique <i>Accès durable à l'eau et à l'assainissement et amélioration des pratiques d'hygiène dans trois zones rurales</i> Financement : €1,100,000. Proposé par ESSOR (ONG) État d'avancement En préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectif : appui à un accès durable à l'eau et aux installations sanitaires et renforcement des pratiques d'hygiène dans trois districts ruraux. Activités : formation des communautés et des ONG à la démarche WASH (Eau, Assainissement et Hygiène pour tous) et construction d'installation sanitaires et de fourniture d'eau. Mise en œuvre par ESSOR et deux ONG du Mozambique. Résultats : accès à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement pour près de 24 000 habitants. Renforcement des capacités des communautés et des ONG locales à mettre en œuvre des structures d'approvisionnement en eau et d'assainissement.</p>

Approvisionnement en eau à des fins productives - 1 projet en préparation (2 million d'euros)	
<p>Afrique du Sud <i>Récupération des eaux intégrée</i> Financement : à confirmer (éventuellement 2 000 000 d'euros) Proposé par Ecolink (ONG) État d'avancement État d'avancement : Examen le 14 avr. 08 En préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectifs : améliorer la sécurité des ressources en eau utilisées pour la production alimentaire à petite échelle de certaines communautés rurales de la région de Mpumalanga en Afrique du Sud. Activités : on peut citer par exemple : i) amélioration des ressources pédagogiques et d'apprentissage des communautés sur la GIRE, ii) renforcement des relations entre les communautés, les partenariats, les ONG concernées, les groupes communautaires et les autorités municipales locales, iii) améliorer et/ou construire des réservoirs communautaires ou d'autres solutions technologiques appropriées en Mpumalanga et iv) renforcer la capacité des petits groupes de fermiers et des ménages à améliorer leur sécurité alimentaire par le biais de nouvelles pratiques appropriées de gestion des ressources en eau. Résultats : amélioration de la capacité des communautés locales à analyser et à répondre aux problèmes auxquels ils font face concernant la pénurie d'eau par rapport à la production alimentaire et aux activités créatrices de revenus, tout en mettant en œuvre des solutions adaptées à leur situation qui se fondent à la fois sur les connaissances locales, la technologie et l'action collective. renforcement des processus de gouvernance locale par le biais d'une participation (et une responsabilisation) des populations locales visant à améliorer la gestion des ressources.</p>
Préparation de projet/programme - 3 projets (4,8 millions d'euros) en cours de préparation	
<p>Congo (Brazzaville) <i>Appui à l'élaboration de la stratégie et de la politique relative à l'approvisionnement en eau et l'assainissement</i> Financement : 800 000 euros, 14 mois Proposé par the Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, État d'avancement : En préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectif : formuler les stratégies et les politiques sectorielles relatives au financement des investissements de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement visant à atteindre les objectifs des ODM en la matière. Activités : inventaire des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, appui institutionnel, élaboration d'un plan d'action et préparation d'une stratégie de financement. Résultats : amélioration du cadre technique et institutionnel du secteur permettant le financement de projets du secteur.</p>
<p>Éthiopie <i>Programme d'amélioration de la gestion des ressources en eau</i> Financement : à confirmer (éventuellement 2 000 000 d'euros) Proposé par le Ministère éthiopien des ressources en eau. État d'avancement : En préparation pour approbation en 2009. Champ d'application général des activités à examiner et réviser.</p>	<p>Objectif : compilation d'un ensemble de sept propositions sur le secteur de l'eau dans le cadre d'un programme d'aide concerté visant à améliorer l'efficacité des schémas de développement des ressources en eau. Activités : développement de divers outils, de lignes directrices, de normes et de stratégies visant la construction des infrastructures hydrauliques permettant de contrôler les crues, de favoriser l'irrigation et de développer une petite centrale hydroélectrique. Résultats : amélioration des conditions de développement des ressources en eau grâce à ces outils. Une approche programmatique élargie de l'appui de la FAE au secteur de l'eau éthiopien sera plus efficace que le financement des projets individuels.</p>
<p>SADC <i>Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement de la SADC</i> Financement : à confirmer (éventuellement 2 000 000 d'euros) Proposé par : Secrétariat de la SADC État d'avancement : Examen le 10 sept. 2008. Discussions encore nécessaires, notamment pour obtenir un consensus sur la constitution des ateliers et nouvelle proposition à soumettre. En préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectifs : mettre en place un cadre régional et coopératif de planification et de gestion de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement afin de permettre aux États membres d'améliorer et d'accélérer la mise en place de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement afin d'atteindre les objectifs des OMD et de la Southern African Water Vision. Activités : évaluation, identification, promotion et mise en place des outils, des mesures et des approches relatives : i) aux sources de financement alternatives, ii) à la rationalisation et au renforcement des institutions, iii) à l'aide au développement des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, iv) au développement et à la mise en œuvre de systèmes de suivi et de reporting de l'approvisionnement en eau et d'assainissement et v) à la gestion des connaissances, la sensibilisation et le partage de l'information. Résultats : un approvisionnement en eau et un assainissement plus efficaces des États membres de la région de la SADC.</p>

MEILLEURES CONNAISSANCES SUR L'EAU

Gestion de l'information - 6 projets (6,3 millions d'euros) tous en cours de préparation	
Détails du projet	Objectifs, principales activités, résultats attendus

<p>République démocratique du Congo <i>Etablissement d'une base de données hydro-météorologiques pour la RDC</i> Financement : €1,000,000. Proposé par le gouv. de la République démocratique du Congo. État d'avancement : En préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectifs : renforcement de la base de données et du système d'information hydrologique, afin d'améliorer le développement de la gestion des eaux. Activités : appui à la collecte, la conservation, l'analyse et la diffusion de données et d'informations hydro-météorologiques. Résultats : collecte d'informations hydrologiques adéquates permettant le développement de la gestion de l'eau.</p>
<p>Commission du bassin du Lac Tchad <i>Consolidation de l'Observatoire des eaux et de l'environnement du Lac Tchad et du projet HYCOS</i> Financement : €2,100,000. Proposé par la LCBC. État d'avancement : En préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectifs : création d'un système d'informations sur les ressources en eau pour le bassin du lac Tchad et le projet HYCOS dans la région. Activités : développement des capacités de la commission du bassin du lac Tchad à recueillir, analyser et fournir des informations actualisées et pertinentes de manière rentable et durable en mettant en place un observatoire environnemental des données d'observation terrestres . dans le cadre de l'initiative TIGER, amélioration du réseau hydrologique, notamment renforcement des services hydrologiques nationaux et développement des capacités de la LCBC. Résultats : renforcement de la capacité de la base de données et du système d'information hydrologique, afin d'améliorer le développement de la gestion des eaux dans la région. Système efficace de géo-informations mis à disposition des pays membres de la LCBC, servant de base à la coopération et au développement.</p>
<p>Malawi <i>Consolidation du système de gestion de l'information du secteur de l'eau et de l'assainissement au Malawi</i> Financement : FAE à confirmer (éventuellement 1 000 000 d'euros) Proposé par : Ministère de l'irrigation et de l'eau du Malawi État d'avancement : examen le 28 août 2008. En préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectifs : développer et mettre à jouer la collecte et le traitement des données sur l'eau dans le pays dans une perspective de S&E du secteur de l'eau. Activités : à revoir avoir le proposant durant la mission d'évaluation. Résultats : gestion efficace du secteur (des ressources en eau et des programmes d'investissement) au moyen de rapports de suivi réguliers et fiables.</p>
<p>Observatoire du Sahara et du Sahel <i>GECCO-SAIT : amélioration des informations et de la gestion des ressources en eau des systèmes d'aquifères d'Iullimenden et de Taoudeni et du bassin du Niger</i> Financement : plus de 500 000 euros Durée : 18 mois Proposé par le l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). partenaire de mise en œuvre : NBA. État d'avancement : en préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectif : Création d'une base d'informations et de connaissances pour permettre la gestion durable des ressources en eaux transfrontalières au niveau national et sous-régional. Activités : développement des capacités des agences chargées de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, mise à jour des informations et des connaissances sur les systèmes aquifères transfrontaliers, analyse diagnostic transfrontière. Résultats : gestion intégrée efficace des aquifères en partage et du Niger grâce à un mécanisme de consultation basé sur les données harmonisées issues de la collaboration de l'ensemble des pays riverains et des organisations internationales.</p>
<p>Togo <i>Mise en place d'un système intégré d'information sur les ressources en eau</i> Financement : FAE à confirmer (éventuellement 1 000 000 d'euros) Proposé par : Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau - Direction Générale de l'eau et de l'assainissement État d'avancement : examen le 28 août 2008. En préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectifs : mettre en place et en œuvre un système national d'information sur l'eau. Activités : i) améliorer la connaissance sur les ressources en eau disponibles au moyen d'études, de collecte de données et d'évaluations des différents niveaux du bassin et du sous-bassin, ii) évaluer l'utilisation en eau et la structure de la demande, v) mettre en place un système intégré de gestion de l'information et vi) mettre sur pied un centre sur les ressources en eau afin de diffuser les informations. Résultats : disponibilité des données et des outils de gestion des informations sur les ressources en eau. Ils permettent la mise en œuvre de plans d'approvisionnement en eau et d'assainissement et de la réglementation sur l'utilisation de l'eau.</p>
<p>Autorité du bassin de la Volta <i>Mise en œuvre du projet Volta-HYCOS</i> Financement : €700,000. Proposé par l'ABN. État d'avancement : En préparation pour approbation en 2009.</p>	<p>Objectif : actualisation et renforcement du projet Volta-HYCOS Activités : perfectionnement du réseau hydrologique, élaboration d'un système d'alerte précoce pour la Volta, renforcement des services hydrologiques nationaux et développement des capacités au sein de l'ABN. Résultats : amélioration de la fiabilité, quantité et qualité des données et informations hydrologiques, meilleure planification et développement accru des ressources en eau.</p>
<p>Suivi et évaluation - 1 projet en préparation (0,3 million d'euros)</p>	

CEDEAO (Unité de coordination des ressources en eau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest)

Observatoire régional de l'eau Afrique de l'Ouest : Analyse des performances de la gestion de l'eau – Étude pilote sur cinq pays

Financement : €300,000. **Proposé par** l'UCRE-CEDEAO. **État d'avancement :** examen le 28 août 2008. En préparation pour approbation en 2009.

Objectifs : aide au développement d'un système régional de suivi des ressources en eau en Afrique de l'Ouest

Activités : analyse des indicateurs de performance de la gestion des ressources en eau comprenant une étude pilote de 5 pays et une évaluation de la situation initiale de la gestion et des systèmes d'information sur les ressources en eau au Nigeria.

Résultats : amélioration de la GIRE dans les 5 pays d'Afrique de l'Ouest.

ANNEXE 2 : PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA FAE

Indicateur	Unités	Actuels 2008	Objectif 2009	Remarques
I-Financement du programme opérationnel	millions d'euros			
Total financement	millions d'euros	20	33	
Projets approuvés	Nombre	15	20	
II-Décaissements	euros			
Montant versé dans l'année		5	14.79	
Solde non versé au début de l'année	euros	15.5	31.1	
Ratio de décaissement	%	32	48	Décaissement depuis le début de l'année 8à l'exclusion des décaissements associés aux opérations signées au cours de l'année), pourcentage du solde non versé au début de l'année
III-Gestion du portefeuille				
les projets potentiellement à problème	%	11	9	Non déclaré Effectif dans les 18 mois ou 50 % non versés dans les 2 ans.
I^Efficacité du processus				
Délai entre l'approbation et le 1 ^{er} versement	Mois	8	7	Période de temps entre l'approbation du premiers versement pour l'ensemble des nouveaux projets avec le premier versement effectué au cours des 12 derniers mois.
V-activités non financières				
Sensibilisation/organisation de forums de partenariat	Nombre	3	4	Ateliers/séminaires entièrement financés par la FAE.
Soutien aux initiatives stratégiques de l'AMCOW	Nombre d'événements	3	4	Nombre de forums organisés ou soutenus

ANNEXE III : ÉTAT DE LA DOTATION EN PERSONNEL ET RECRUTEMENT PLANIFIÉ EN 2009

Thème/Secteur	Fonction	Détachement	État attendu Fin 2008	Recrutement approuvé 2008	Recrutem. suppl. planifié en 2009	État attendu Fin 2009
Direction	Directeur	BAD	1			1
	Coordinateur	BAD	1			1
Total Direction			2			2
Gestion nationale des ressources en eau	Responsable des politiques sur la gestion de l'eau	BAD	1			1
	Experts en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement	BAD ³ Autriche ¹ BAD	1	1	1	1
	Expert des questions liées à la GRE	FAE		1		1
	Ingénieur en matière des ressources en eau/irrigation	FAE		1		1
Gestion transfrontalière des ressources en eau	Responsable des opérations liées aux ressources en eau	BAD	1			1
	Spécialiste des questions liées à la GRE	BAD Norvège ¹	1	1		1
Aspects environnementaux et sociaux	Environnementaliste	Donateur à dét.		1		1
	Socioéconomiste et spécialiste des questions sexospécifiques	Danemark	1			1
Finance et mobilisation des ressources	Spécialiste en gestion financière	R.-U.	1			1
Connaissances sur l'eau et S&E	Spécialiste en matière de S&E	France	1			1
	Responsable des informations sur les ressources en eau	FAE		1		1
Services de soutien	Responsable de l'administration des dons ²	FAE		1		1
	Responsable juridique ⁴	FAE				
	Responsable des passations de marché ⁴	BAD				
	Jeune spécialiste ⁵	BAD	1			
	Responsable de la communication ²	FAE		1		1
Total personnel spécialistes			7	8	1	16
Administration	Assistant administratif	BAD		1		1
Secrétariat	Secrétaire ³	BAD	1			1
Total Assistants administratifs			1	1		2
TOTAL			10	9	1	20

1) Le recrutement des remplaçants des assistants techniques de l'Autriche et de la Norvège devrait être achevé respectivement au premier et au deuxième trimestre 2009.

2) Le recrutement de ces postes financés par la FAE devrait être achevé au premier trimestre 2009.

3) Cet expert en approvisionnement en eau et en assainissement a été réaffecté à un bureau régional et le secrétaire à un autre département de la Banque au cours du troisième trimestre 2008. Les nominations aux remplacements de ces postes devraient avoir lieu au quatrième trimestre 2008.

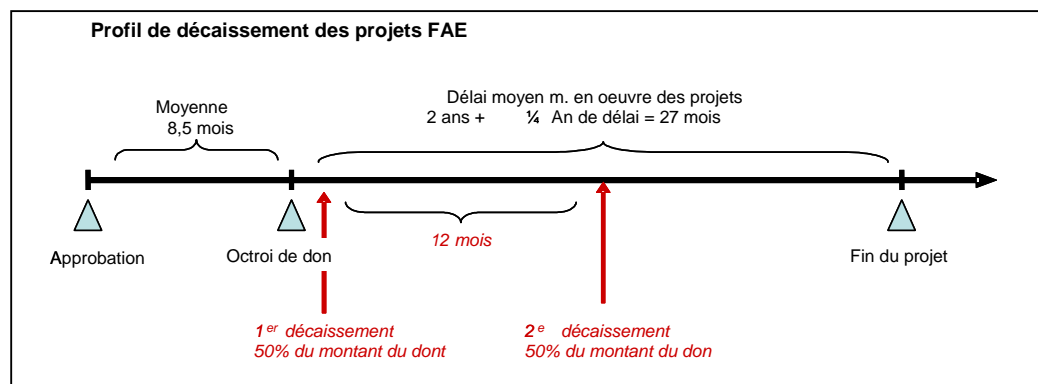
- 4) Ces postes approuvés ont été inscrits au Plan de travail et au Budget de 2008. Les besoins de ces compétences en particulier en 2009 ont été réévalués, le processus recrutement a été différé. En remplacement, nous procéderons au recrutement des experts en approvisionnement en eau et en assainissement ainsi qu'en gestion des ressources en eau tel qu'indiqué ci-dessus.
- 5) Le jeune spécialiste a été comptabilisé dans le nombre total des membres du personnel. S'il est considéré comme stagiaire, il participe néanmoins à la direction des projets.
- 6) Les assistants administratifs embauchés temporairement et les consultants à long terme n'apparaissent pas ici.

ANNEXE IV : BUDGET DES DÉPENSES ET DES DÉCAISSEMENTS DE LA FAE

DESCRIPTION	(en millions d'euros)			Commentaires :
	Financé par la FA	Contributions en nature	Total	
Engagements au titre des projets en 2009	33,000,000	0	33,000,000	
Décaissements de fonds au titre des projets en 2009	19,800,000	0	19,800,000	
Coûts en personnel				
Assistants techniques	390,000	190,000	580,000	6 AT à la fin 2009, 4 financés par la FAE, 2 détachés
Personnel financé par la FAE	382,241	0	382,241	5 spécialistes financés par la FAE à la fin 2009
Rémunération du personnel de la BAD	0	943,114	943,114	Directeur (1/3), coordinateur, 4 spécialistes, 2 assistants
Coût total du personnel	772,241	1,133,114	1,905,355	
Frais administratifs				
Services de conseil	960,000	166,000	1,126,000	Soutien administratif "en nature" par la BDA
Missions du personnel	150,000	133,000	283,000	
Ateliers et séminaires	280,000	-	280,000	
Conseil de direction	60,000	-	60,000	
Mobilisation des ressources	50,000	-	50,000	
Communication	40,000	-	40,000	
Frais d'audit du financement de la FAE	4,000	-	4,000	
Accueil et réceptions	-	2,000	2,000	
Allocation aux frais généraux de la BDA (c	-	182,964	182,964	
Soutien opérationnel de la BDA (examens	-	410,000	410,000	
Total Frais administratifs	1,544,000	893,964	2,437,964	
TOTAL DU BUDGET ADMINISTRATIF	22,116,241	2,027,078	24,143,319	

ANNEXE V : PLAN DE DÉCAISSEMENT DE LA FAE

À partir de l'expérience acquise par la Facilité sur la planification temporelle du traitement des projets et de la mise en œuvre, on estime aujourd'hui que la durée moyenne entre l'approbation et l'achèvement d'un projet est de 3 ans. En moyenne, un projet nécessite deux décaissements, le premier ayant lieu dès que les projets ont reçu un don et le second lorsque 50 % du premier décaissement a été dépensé, ce qui généralement a lieu 12 mois plus tard. Le plan de décaissement de 2009 est basé sur ces hypothèses.



Prévision de décaissement destinés aux projets programmés pour approbation jusqu'à fin 2009

Item	Category of Projects	Commitment	Disbursement as at 30 Sept 2008	Expected Disbursement as at End 2008	Disbursement 2009					Disbursement 2010	Disbursement 2011	Amount disbursement at end of 2011
					1. Q	2. Q	3. Q	4. Q	Total			
1	36 Approved Projects	32'631'160	9'374'380	13'570'895	4'436'397	4'188'131	3'379'307	2'791'433	14'795'268	4'264'997	0	
2	31 Projects for processing up to Dec 2009:											
	(a) 8 projects for processing in the last quarter of 2008	12'038'000					5'000'000		5'000'000	7'038'000	0	
	(b) 23 projects for processing in 2009	33'000'000								13'000'000	20'000'000	
Disbursements for projects programmed for approval up to end of 2009					4'436'397	4'188'131	8'379'307	2'791'433	19'795'268	24'302'997	20'000'000	83'893'533
Cumulative		77'669'160	9'374'380	13'570'895					33'366'163	57'669'160	77'669'160	

Les décaissements pour les projets à approuver en 2010 et 2011 n'ont pas encore été intégrés dans ce tableau. Concernant les montants versés, le décaissement total de 2010 augmentera légèrement alors que les montants pour 2011 diminueront légèrement.

ANNEXE VI : PROGRAMME OPERATIONNEL 2009-2011

1. Introduction

1.1 Le « Programme opérationnel indicatif 2008-2010 » a été approuvé par le Conseil de direction de la FAE à l'occasion de la réunion qui a eu lieu en octobre 2007 et au cours de laquelle il a été demandé à la FAE de réviser son Programme à la fin de l'année 2008 afin de démontrer la capacité de la Facilité à atteindre les résultats attendus, ainsi qu'à mobiliser les sources de financement nécessaires. Cette annexe présente le Programme opérationnel sur trois ans révisé pour la période 2009-2011. Il a été élaboré à partir de l'expérience acquise à ce jour par la Facilité et il propose un plan réaliste des objectifs à atteindre à court et moyen terme.

1.2 L'objectif global et l'orientation à court terme de la FAE demeurent inchangés par rapport au Programme opérationnel précédent. La FAE continuera de fournir une assistance dans les domaines suivants :

- **Renforcement de la gouvernance** : amélioration de l'environnement favorable et renforcement de la gestion des ressources en eau aux niveaux communautaire, national et régional par le biais de la GIRE et de la GTRE.
- **Investissements pour répondre aux besoins en eau** : octroi de dons d'investissement stratégiques pour la mise en place de technologies ou d'approches innovantes à petite échelle pour des projets d'infrastructures liées à l'eau visant à répondre aux objectifs de la VAE et aux ODM en ce qui concerne la satisfaction des besoins en eau en matière d'approvisionnement, d'assainissement, d'utilisation à des fins productives, visant la sécurité alimentaire ou à des fins multiples. En outre, elle fournira de l'aide à la préparation de programmes et de projets pour obtenir des financements.
- **Renforcement de la base financière** : améliorer les conditions permettant de bénéficier de financements durables et d'accroître la disponibilité et l'accès au financement par les gouvernements locaux et les organismes sous-souverains, autant que par le secteur privé.
- **Meilleure connaissance du secteur de l'eau** : augmenter la disponibilité des données et des informations indispensables à la planification, à la conception et à la gestion de programmes durables pour le secteur de l'eau et respecter les exigences en matière de suivi et d'évaluation.
- **Activités organisationnelles** : garantir le fonctionnement efficace de la Facilité. Ces activités, qui requièrent des ressources humaines et financières considérables, prévoient un renforcement des partenariats, de l'assistance et de la gestion opérationnelles.

2. PROGRAMME OPERATIONNEL 2009-2011

2.1 Les activités prévues et les besoins financiers associés pour la période 2009-2011 sont présentés au tableau 1 ci-dessous. Ce programme a été élaboré à partir de la méthodologie et les hypothèses suivantes :

- Le programme 2009 se fonde principalement sur les projets présents dans le portefeuille.
- Étant donné que la FAE ne dispose pas encore de projets dans le portefeuille pour 2010 et 2011, en raison de la nature même de la demande qui se situe dans le court terme, les projections ont été effectuées à partir des tendances de distribution à ce jour pour chaque domaine d'intervention, et l'allocation planifiée telle qu'elle est précisée dans la Stratégie opérationnelle de la FAE.
- La taille des projets pour chaque domaine d'intervention devrait être comparable à celle des projets de 2009.
- Le nombre de nouveaux projets est lié à l'accroissement planifié de la dotation en personnel, comme nous l'avons expliqué à la section 3.
- Le nombre de projets est également dépendant de l'ensemble des contraintes financières et prend en compte les contributions en espèces de 85 millions d'euros promis par les donateurs à ce jour. Ceci

nous permet de fixer un montant total de financement réaliste qui devra être mobilisé dans les trois prochaines années (voir section 1.4 de cette annexe).

- La FAE effectuera une sélection des propositions basée d'une part sur la demande en répondant aux propositions et d'autre part se fondera sur une approche thématique consistant, notamment, à émettre des appels à propositions durant cette période. Cette approche visera à couvrir des domaines d'intervention qui ne sont pas suffisamment représentés, afin de rééquilibrer le portefeuille. Cependant, les niveaux suffisants de financement devront être mis à disposition avant la publication des appels à proposition, car la FAE ne souhaite pas susciter une demande importante sans être capable d'y répondre.

Tableau 1 : Programme opérationnel 2009-2011 Projets et financements nécessaires

ACTIVITÉ	2009	2010	2011	2009 -2011	% (sur trois ans)
Gouvernance dans le secteur de l'eau					
GNRE (gestion nationale des ressources en eau)	4	6	6	16	
GTRE	5	6	6	18	
Amélioration des prestations de services	3	2	2	6	
Sous-total	12	14	14	40	29 %
Nombre de projets	6	8	8	22	
Investissements pour répondre aux besoins en eau					
Approvisionnement en eau, assainissement et hygiène	3	8	10	21	
Utilisation de l'eau à des fins productives	3	3	4	9	
Préparation des programmes/projets	5	7	8	21	
Sous-total	11	18	22	51	37 %
Nombre de projets	7	12	15	34	
Renforcement de la base financière					
Sous-total	2	2	3	7	5 %
Nombre de projets	2	2	3	7	
Connaissances sur l'eau					
Gestion de l'information	4	4	4	12	
Suivi et évaluation	4	4	4	12	
Production/diffusion des connaissances	0	1	1	2	
Sous-total	8	9	9	26	19 %
Nombre de projets	5	9	9	23	
TOTAL OPÉRATIONNEL	33	42	50	125	
Nombre total de projets	20	30	36	86	
Activités organisationnelles :					
Gestion et soutien opérationnels	4,0	4,2	4,4	12,6	
Partenariats et communication	0,3	0,3	0,3	0,9	
Soutien aux initiatives stratégiques de l'AMCOW	0,1	0,2	0,2	0,5	
Sous-total	4,4	4,7	5,0	14,0	10 %
TOTAL	37,4	46,7	55,0	139,0	100 %

2.2 Les besoins en ressources pour la réalisation du Programme opérationnel 2009-2011 totalisent 139 millions d'euros pour 86 projets, reflétant la forte croissance prévue de la Facilité sur ces trois années. La part que représente chaque domaine d'intervention dans le programme est fortement similaire à celle du précédent Programme opérationnel. Les activités organisationnelles passent de 7 à 10 %, ce qui reflète l'intégration des frais généraux et des apports en nature, ainsi que le soutien accru aux initiatives stratégiques de l'AMCOW.

3. BESOINS EN PERSONNEL

3.1 Nous avons mené une évaluation précise des besoins en ressources humaines pour 2009-2011, qui a permis de mettre à jour l'Analyse des besoins en personnel présentée dans le Programme opérationnel 2008-2010. Cette mise à jour est basée sur l'expérience de la Facilité acquise au cours de ces trois dernières années, qui nous permet d'évaluer de manière plus réaliste les besoins en personnel en se fondant sur le temps réel qui a été nécessaire à l'équipe de la FAE pour accomplir les tâches de projet et les activités organisationnelles ou distinctes des activités de prêt qui y étaient associées.

3.2 L'évaluation des besoins en personnel s'est principalement fondée sur les éléments suivants :

- Le recrutement de base de sept spécialistes supplémentaires avant la fin 2008
- Le nombre planifié d'approbations de projet par an, comme il est présenté dans le Programme opérationnel (tableau 1), et le nombre escompté de projets en cours chaque année.
- Le temps nécessaire au traitement du projet depuis la préparation de l'accord de don (comprenant entre autres l'évaluation et l'approbation), se situe selon notre expérience, entre 25 et 35 jours homme (étalés sur une période plus longue), en fonction de la complexité du projet et du temps requis pour la préparation et les échanges avec le bénéficiaire.
- Le temps nécessaire au lancement du projet entre la signature et l'octroi du don, et à la supervision, qui est estimé se situer entre 20 et 25 jours homme par an et par projet, en fonction des besoins du projet et de l'expérience des organismes d'exécution des bénéficiaires et de leurs besoins en assistance. Compte tenu du fait que la Facilité pourrait avoir jusqu'à 64 projets dans son portefeuille avant la fin de l'année 2009, le temps total nécessaire à la supervision de l'ensemble des projets du portefeuille est considérable et devrait monopoliser une grande partie du temps des directeurs de projet.
- Le temps passé par chaque directeur aux activités de cycle de projet (près de 70 % en moyenne). Le reste du temps est consacré aux activités organisationnelles ou non reliées aux activités de prêt entreprises par le personnel de la FAE (jusqu'à 30 % du temps).
- Le nombre de consultants à long terme auxquels la FAE fait appel pour assister les directeurs de projet dans leurs tâches de traitement de projet et de supervision de projet, passe de trois à quatre en 2009, 80 % de leur temps en moyenne étant affecté aux activités de cycle de projet et les 20 % aux autres activités organisationnelles. Les consultants ne devraient plus être appelés à assister les activités de cycle de projet en 2010 et 2011 en raison de la consolidation de la dotation en personnel prévue.
- Le soutien permanent offert par les différents départements de la Banque tel que les questions juridiques et les passations de marchés qui apparaissent déjà dans les besoins en temps indiqués ci-dessus.
- Les domaines d'intervention planifiés, les compétences et l'expertise sectorielle associée nécessaires à la réussite du Programme opérationnel décrit en section 2.
- L'accroissement escompté de l'efficacité grâce à l'externalisation de certaines activités du cycle de projet (telles que les appels à propositions et les propositions d'évaluation), à partir de 2009.

3.3 La FAE comptera 11 nouveaux spécialistes en 2009, ce qui est considérable, afin de compléter les besoins de 2008 et de 2009. Nous poursuivrons le recrutement à un rythme plus modéré en 2010 et 2011, avec quatre nouvelles embauches de spécialistes. Le tableau 2 présente en détail la dotation souhaitée pour la fin 2009, 2010 et 2011, répartie selon les secteurs et les fonctions (titre du poste). Concernant le déploiement de la dotation de 2009, le recrutement de huit postes est actuellement en cours, dont quatre devraient être en fonction au cours du premier trimestre (voir annexe III pour plus de détails). Les déploiements de 2010 et 2011 ne serviront globalement qu'à renforcer notre expertise dans certains domaines complémentaires afin de permettre d'élargir le champ d'intervention de la FAE. La répartition des

compétences et le nombre de membres du personnel à la fin 2011 sont les mêmes que celles prévues pour fin 2010 présentées dans le précédent Programme opérationnel.

Tableau : 2 Plan de dotation en personnel de la FAE pour 2009-2011

Thème	Fonction	2008 ¹	2009	2010	2011
Direction	Directeur	1	1	1	1
	Coordinateur	1	1	1	1
Sous-total Direction		2	2	2	2
Gestion nationale des ressources en eau	Responsable des politiques sur la gestion de l'eau	1	1	1	1
	Expert en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement	1	3	3	3
	Expert des questions liées à la GRE	0	1	1	2
	Ingénieur en matière des ressources en eau/irrigation	0	1	1	2
Gestion transfrontalière des ressources en eau	Responsable des opérations liées aux ressources en eau	1	1	1	1
	Spécialiste des questions liées à la GRE	1	2	2	2
	Expert principal en gestion des ressources en eau	0	0	1	1
	Economiste spécialiste des ressources en eau	0	0	0	1
Finance et mobilisation des ressources	Expert en matière de gestion financière	1	1	1	1
	Expert en matière des investissements du secteur privé	0	0	1	1
	Analyste financier	0	0	0	1
Aspects environnementaux et sociaux	Environnementaliste	0	1	1	1
	Socioéconomiste et spécialiste des questions sexospécifiques	1	1	1	1
Connaissances sur l'eau et S&E	Spécialiste en matière de S&E	1	1	2	2
	Responsable des informations sur les ressources en eau	0	1	1	1
Services de soutien	Responsable de l'administration des dons	0	1	1	1
	Responsable de la passation des marchés	0	0	1	1
	Responsable de la communication	0	1	1	1
Sous-total personnel spécialistes		7	16	20	24
Administration	Assistant administratif	0	1	1	1
Secrétariat	Secrétaire	1	1	1	1
Total Assistants administratifs		1	2	2	2
TOTAL		10	20	24	28

1) Basé sur la situation attendue à la fin 2008. Le personnel de spécialistes ne comprend pas le jeune spécialiste actuellement en stage en 2008 et en 2009.

3.4 L'embauche des nouveaux membres du personnel sera financée par la FAE, la BAD et les donateurs. Un résumé des sources de financement est présenté au tableau 3.

Tableau 3 Besoins en personnel, par source de financement

	2008	2009	2010	2011
Personnel dirigeant (financé par la BAD)	2	2	2	2
Spécialistes	7	16	20	24
• Financé par la BAD	4	5	6	6
• Financé par la FAE	0	5	7	11
• Assistance technique financée par les donateurs	3	6	7	7
Personnel administratif (financé par la BAD)	1	2	2	2

4. FINANCEMENT DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL DE LA FAE

4.1 Sur les 139 millions d'euros nécessaires au Programme opérationnel pour 2009-2011, 50 millions constituent des fonds promis par les donateurs. Ces dons sont des contributions soit en espèces, soit en nature :

- Dons en nature : 6,2 millions d'euros répartis de la manière suivante :
 - Entente avec la BAD : une contribution s'élevant à 5,1 millions d'euros a été promise par la BAD pour la période de trois ans. Ce montant a été évalué à partir de l'assistance de 2007 valorisée à 1,4 million d'euros. Ce chiffre a été réajusté pour financer l'accroissement des activités de la FAE et le détachement de personnel supplémentaire. Cependant, le budget de la Banque pour 2009 n'a pas encore été approuvé, si bien que ce chiffre demeure indicatif.
 - Assistants techniques (AT) financés par les donateurs : engagement de 1,1 million d'euros. La FAE bénéficie actuellement d'un engagement concernant quatre postes d'assistants techniques, contre six en 2008 et sept en 2009. L'engagement diminue au cours des trois années en raison de l'arrivée progressive à échéance des accords actuels.
- Promesses de contributions en espèces : 44 millions d'euros répartis de la manière suivante :
 - la Suède et l'Autriche se sont engagées sur les sommes respectives d'environ 7,9 millions et 300 000 euros, et l'Espagne a promis (bien que non formellement) une contribution de 12 millions d'euros. Tous ces engagements concernent la période de 2008-2010.
 - Les autres donateurs pour qui les engagements sont actuellement en suspens pour 2009 sont le Canada, la Commission européenne, le Danemark et la France.
 - Les nouveaux donateurs qui doivent apporter leur contribution en 2009 sont l'Algérie, le Sénégal et le Royaume-Uni.
 - Les soldes restants disponibles de la Banque à la fin de 2008 pourront être utilisés dans le Programme opérationnel de 2009-2011 et devraient s'élever à 16,1 millions d'euros.

Financement nécessaire

4.2 50 millions sur les 139 millions d'euros requis ont été reçus, ce qui laisse un déficit de 89 millions qui restent à mobiliser. La situation financière du Programme opérationnel est résumée dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4 : Financement du programme opérationnel de la FAE 2009-2011 (en millions d'euros)

BESOINS EN TERMES DE RESSOURCES				
	2009	2010	2011	Total 2009-2011
Besoins en nature				
Contributions en nature de la BDA	1,7	1,7	1,7	5,1
Assistance technique	0,7	0,9	0,9	2,5
Total contributions en nature	2,4	2,6	2,6	7,6
Besoins en espèces	34,9	44,1	52,4	131,4
TOTAL DES BESOINS	37,3	46,7	55,0	139,0

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT				
	2009	2010	2011	Total 2009-2011
Engagements en nature				
Contributions en nature de la BDA	1,7	1,7	1,7	5,1
Assistance technique	0,6	0,3	0,2	1,05
Total contributions en nature	2,3	2,0	1,9	6,15

Donateur	2009 Paiements	2010 Paiements	2011 Paiements	Total 2009-2011
Commission européenne	3,0	-	-	3,0
Canada	3,3	1,3	-	4,6
France	-	-	-	-
Danemark	1,1	-	-	1,1
Suède	2,7	2,6	-	5,3
Norvège	-	-	-	-
Autriche	-	-	-	-
Espagne (promis, non confirmé)	9,0	3,0	-	12,0
Total donateurs	19,1	6,9	-	26,0
Intérêts créditeurs	0,9	1	-	1,9
Total des contributions en espèces	20,0	7,9	-	27,9
Soldes reportés de 2008	16,1	-	-	16,10
Total des fonds disponibles	36,1	7,9	0,0	44,0
TOTAL FINANCEMENT ENGAGÉ	38,4	9,9	1,9	50,2

FINANCEMENT NÉCESSAIRE				
	2009	2010	2011	Total 2009-2011
Besoins en engagements en nature	-0,1	-0,6	-0,8	-1,5
Besoins en contributions en espèces	1,2	-36,2	-52,4	-87,4
Total financement nécessaire (- = déficit)	1,1	-36,8	-53,2	-88,9

Etat au 30 septembre 2008